

La recherche partenariale à l'UQAR: les formes en action

**Compte rendu de la journée d'étude
organisée par le GRIDEQ
et le CRDT-UQAR
le 13 avril 2016**

**Sous la direction
de Marie-José Fortin,
Marco Alberio
et Abigail Rezelman**

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Mise en page et graphisme
Abigaïl Rezelman

Distribution
GRIDEQ
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1
418-724-1440
418-724-1847 (télécopieur)
Courriel : grideq@uqar.ca
<http://www.uqar.ca/grideq/>

ISBN 978-2-923711-94-2 (version imprimée)
ISBN 978-2-923711-95-9 (version électronique)

Dépôt légal février 2017

Tous droits réservés © 2017
Université du Québec à Rimouski
GRIDEQ

Sommaire

ENTRE COLLABORATION ET PARTENARIAT : ENJEUX ET DEFIS DE LA RECHERCHE A L'UQAR Marco Alberio et Marie-José Fortin	3
LA RECHERCHE PARTENARIALE : UNE POSTURE INDISPENSABLE POUR DEPLOYER L'UNIVERSITE DE DEMAIN Jean-Marc Fontan.....	15
LA RECHERCHE PARTENARIALE ET LE MODELE CCTT David Bourdages	23
DE LA RECHERCHE « SUR » A LA RECHERCHE « POUR » ET A LA RECHERCHE « AVEC » : QUELQUES PROPOS SUR LA RECHERCHE PARTENARIALE EN DEVELOPPEMENT REGIONAL Bruno Jean	31
RECHERCHE PARTENARIALE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE : ENTRE LES MONDES, LA DECOUVERTE Emmanuelle Jean, Nicole Ouellet, Josée Gauthier et Joëlle Gauvin-Racine.....	37
LA RECHERCHE PARTENARIALE AU-DELA DE LA RECHERCHE APPLIQUEE Ariane Plourde.....	49
REGARDS SUR LA RECHERCHE-ACTION PARTICIPATIVE Lucie Gélneau	53
RECHERCHE PARTENARIALE : AU-DELA DU DISCOURS DOMINANT Emmanuel Guy.....	61
QUELS BESOINS, QUELLES POSSIBILITES DE SOUTIEN ? Nathalie Lewis	65

Introduction

Entre collaboration et partenariat : enjeux et défis de la recherche à l'UQAR

Marco Alberio et Marie-José Fortin
GRIDEQ-CRDT, UQAR

La recherche partenariale prend une place de plus en plus importante dans le paysage scientifique. Se présentant sous une grande variété d'appellations (recherche-action, recherche collaborative, participative, recherche-intervention, etc.) (Dumais, 2011), elle regroupe un ensemble de pratiques de recherche variées, mais fondées sur le grand principe de « coconstruction de sens » (Bussi eres et Fontan, 2011). Sous cette d efinition large, il s'agit plus pr ecis ement de recherches ou d'interventions effectu ees dans le cadre universitaire avec un ou plusieurs partenaires (entreprises priv ees, administrations publiques, associations, syndicats, etc.). Ainsi, la recherche partenariale exige une mobilisation tant des chercheurs que des partenaires, qui combinent leurs savoirs respectifs, leurs m ethodes et leurs ressources (Sutton, 2007). Les partenaires sont donc conjointement impliqu es dans le processus de recherche,  a des niveaux variables, de l'identification du probl eme et de l'objet d' etude  a la r ealisation du projet et la valorisation des connaissances, soit leur diffusion et leur transfert dans les milieux de pratique (Sutton, 2007).

Les organismes subventionnaires reconnaissent d esormais cette pratique, mais l'inscrivent surtout dans des programmes pr evus  a cet effet. Les administrateurs y voient un mode de financement possible d'activit es pour des universit es en mal de ressources. Mais qu'en

pensent les chercheurs ? En particulier ceux qui l'expérimentent, comment la définissent-elles ? Y voient-ils des défis particuliers ?

Telles sont les grandes questions qui ont motivé la tenue d'une journée d'étude à l'UQAR, organisée par le GRIDEQ et le pôle UQAR du CRDT le 13 avril 2016. Pour aller au-delà des expériences individuelles, il nous semblait important de réunir des chercheurs provenant d'horizons différents, pour réfléchir et amorcer une discussion collective qui, nous l'espérons, se poursuivra. Trois objectifs étaient visés :

- Prendre connaissance des pratiques touchant la recherche collaborative ou partenariale menées à l'UQAR, pour mieux en saisir et distinguer les formes variées ;
- Dégager les enjeux et défis associés à ces pratiques, tant sur les plans individuel que collectif ;
- Cerner les conditions et les besoins particuliers – pouvant varier d'une discipline à l'autre - requis pour ce type de pratiques scientifiques.

Une dizaine de chercheurs de l'UQAR ont répondu à l'invitation lancée par le GRIDEQ et le CRDT. Les professeurs-chercheurs proviennent d'horizons disciplinaires variés et de différents départements de l'UQAR : Bruno Jean et Nathalie Lewis (développement territorial), Emmanuel Guy (gestion), Emmanuelle Jean (sciences infirmières), Ariane Plourde (sciences de la mer) et Lucie Gélinau (psychosociologie et travail social). S'ajoutent deux intervenants pour lesquels la recherche partenariale représente une part centrale de leur pratique, Guillaume Werstink, professionnel au Décanat à la recherche, et David Bourdages, directeur du CIRADD, un centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN) situé en Gaspésie et qui a un lien particulier de collaboration et partenariat avec l'UQAR.

Le programme a été bâti sur un principe simple : donner la parole aux chercheurs. Résumons-en les principaux moments et objets de discussion.

Situer la recherche partenariale au sein d'une université en transformation

La journée a débuté avec une conférence de Jean-Marc Fontan. Sociologue à l'UQAM, il est reconnu comme un des leaders dans le domaine, avec de nombreuses expériences en matière de recherche partenariale, dirigeant plusieurs travaux sur la question à la Chaire de recherche UQAM en méthodologie et épistémologie de la recherche partenariale. Sa vaste expérience nourrit cette pratique croisant réflexions critiques, théoriques et épistémologiques. Il a entre autres codirigé l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) (2009) et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) jusqu'en 2011.

Dans sa conférence, le professeur Fontan a posé des repères pour mieux cerner les formes variées que revêt la recherche partenariale. Plus encore, il a situé cette pratique dans une perspective historique de la mission de l'université. Il propose d'envisager la recherche partenariale et ses diverses déclinaisons comme autant de formes de résistance à un modèle particulier valorisé par le monde scientifique. Monsieur Fontan rappelle ainsi comment les recherches partenariales questionnent les « rapports sciences et société ». Dans le contexte du réseau, voire du « projet Université du Québec », où les rapports avec le milieu sont très valorisés, ce questionnement apparaît fondamental. Il semble donc important de comprendre où et comment inscrire la recherche partenariale dans notre paysage académique en transformation. Entre autres, le chercheur rappelle les exigences en termes d'« ouverture d'esprit et [de] transparence accordant une place importante à l'esprit critique, à la remise en question et à l'acceptation de résultats de recherche qui ne vont pas toujours dans le sens souhaité par les praticiens » et l'importance de bien préciser les rôles

de chacun. Le propos de Jean-Marc Fontan sur l'université comme institution évoluant dans le temps avec la société invite donc à situer la recherche partenariale et sa pertinence sociale dans un vaste horizon historique.

Premier enjeu : la définition de la recherche partenariale

Les discussions ont pointé plusieurs défis et enjeux communs, à commencer par la nécessité de mieux circonscrire le champ de la recherche partenariale : comment la définir ? Quelles sont les distinctions entre recherche action, collaborative ou participative ? Pour éclairer cette question, Marco Alberio a rapporté les résultats d'une enquête qu'il a dirigée¹ à l'UQAR à l'hiver 2015, dans le cadre d'un projet FODAR piloté par Jean-Marc Fontan et qui a réuni une grande partie des universités membres du réseau de l'Université du Québec.

La recherche partenariale a une forte tradition à l'UQAR. Dans le champ du développement régional, le GRIDEQ a joué un rôle fondamental à cet égard. L'ambition de produire une recherche ancrée dans son milieu est sans doute la clé de voûte du GRIDEQ (Fournis, 2012). Un type de recherche que nos collègues dans les années 1970 et 1980 appelaient « recherche concertée ». Les premiers résultats issus de cette étude exploratoire sur la recherche partenariale permettent de dresser un premier état des lieux des formes observées à l'UQAR et de la façon dont les chercheurs la définissent.

La **définition** de ce qu'est (ou n'est pas) la recherche partenariale représente le premier enjeu quand il est question de ce type de recherche. Or, en contactant les collègues afin de les inviter à

¹ Nous voulons remercier Sylvie Fortier, doctorante en sciences de l'éducation (UQAR-UQTR) ayant agi comme auxiliaire de recherche pour le terrain UQAR dans le cadre de ce projet.

répondre au questionnaire et dans quelques cas à participer à des entrevues, il a été tout de suite remarqué que le mot recherche partenariale n'était pas compris de la même façon. Plusieurs collègues pensaient par exemple à des partenariats entre chercheurs, tandis que d'autres n'ont pas répondu au sondage car estimant ne pas faire de recherche partenariale.

Dans les réponses aux questionnaires, différentes appellations sont mentionnées. Cela démontre à notre avis la grande variété des pratiques mêmes et une hétérogénéité des conceptions des pratiques de recherche dites partenariales dans notre université. En effet, les chercheurs ayant répondu au sondage disent effectuer de la recherche appliquée, partenariale, collaborative, commanditée et de la recherche-action participative.

La recherche appliquée est généralement définie par nos répondants comme un type de recherche ayant des objectifs pratiques, cherchant à répondre à certains besoins des praticiens ou « intervenants de terrain ». Selon certains chercheurs, ces recherches ne visent pas le développement conceptuel ou théorique. Néanmoins, il y a des conceptions différentes sur ce point, notamment selon les disciplines. Cet élément du rapport entre recherche partenariale et théorie et plus largement production de connaissance, ressort comme un élément épistémologique fondamental et également assez complexe.

La recherche partenariale, fréquemment identifiée comme une pratique de recherche par les chercheurs interrogés, prend différentes formes. Ces différences s'expliquent encore une fois par les pratiques, mais on peut aussi les associer au domaine de recherche. La recherche partenariale implique toujours la présence de chercheurs et de partenaires (praticiens, décideurs, citoyens) et une coconstruction des connaissances, et ce, dès le début du projet. Les chercheurs soulignent cet élément de la continuité de la collaboration et des différentes étapes comme étant fondamental.

Le financement de la recherche semble aussi un enjeu pour certains professeurs-chercheurs. La recherche partenariale pourrait alors répondre à la pénurie de financement et au très bas taux de succès dans les programmes de financement des grands fonds aux niveaux fédéral et provincial. Cependant, d'autres défis, pas forcément plus faciles à surmonter, sont au rendez-vous pour les chercheurs. Pour cette raison, les chercheurs ayant une vaste expérience dans ce type de recherche mettent en garde sur les risques à considérer cette option simplement comme une opportunité de financement parmi d'autres. La recherche partenariale demande en fait un contexte et un milieu propices ne pouvant pas être improvisés.

La recherche collaborative, très proche de la recherche partenariale selon les définitions qu'en ont les professeurs-chercheurs questionnés, a aussi des objectifs « pratiques » et s'effectue en collaboration avec différents partenaires devant être toujours actifs (ceci implique donc une coconstruction des connaissances). L'implication financière des partenaires n'est toutefois pas une obligation. Quelques fois l'association entre chercheurs et partenaires commence au moment de la recherche de financement et, dans plusieurs cas, les chercheurs accompagnent les praticiens dans cette demande.

Ceci n'est pas le cas de **la recherche commanditée**. Celle-ci se distingue des autres par une moindre coconstruction des connaissances. En effet, les partenaires participent plus spécifiquement au financement et à l'identification de la problématique à l'étude qui reste tout de même, selon les cas, matière à négociation entre les « partenaires ».

La recherche-action se situe à l'autre extrême. Elle prend une forme particulière dans les réponses obtenues par les chercheurs. Elle correspond à un ensemble de recherches menées par certains professeurs-chercheurs issus surtout, mais pas exclusivement, du domaine du travail social. L'aspect central semble être la

coconstruction des connaissances et l'implication des partenaires et des populations, parfois même plus impliqués que les chercheurs.

Il est important toutefois de rappeler qu'au-delà des définitions, les modalités de la collaboration et le degré de participation et d'intervention des partenaires et des chercheurs peut varier selon les cas et dépend aussi de facteurs organisationnels², géographiques (proximité), individuels/personnels, etc.

Enjeux du « partenariat »

Au-delà des définitions, d'autres enjeux se posent. Ils ont été discutés lors de deux tables rondes. La première visait à offrir une meilleure idée d'expériences et pratiques diverses, ainsi que des défis qui se posent aux chercheurs. Dans cette suite, la seconde table ronde était orientée sur les besoins vécus par les chercheurs en matière de soutien institutionnel. Cinq séries de questions étaient adressées aux participants :

- 1- Pourquoi s'engager dans des démarches de recherche partenariale ? Quelles en sont les finalités ? Y a-t-il une plus-value ?
- 2- Quels sont les enjeux et défis propres à ce type de recherche ? Comment y faire face ?
- 3- Quelle reconnaissance est accordée par le milieu universitaire ? Comment valoriser ce type de recherche ? Qu'attendez-vous de l'institution dans ce sens ?
- 4- Comment s'assurer de l'équilibre des rapports entre les partenaires ? Quelles modalités de gouvernance ?
- 5- Où et comment trouver le soutien requis ?

² Par exemple si l'organisation traverse un moment de restructuration, il est possible que les intervenants puissent s'investir moins et que le roulement de personnel devienne aussi une cause d'affaiblissement du partenariat.

Les discussions ont été animées. Les propos des chercheurs, riches et fondés sur de réelles expériences, montraient la complexité des situations et aussi des avis partagés. Certains chercheurs souhaitent mettre de l'avant cette pratique de recherche et poussent pour une plus grande reconnaissance de cette méthodologie exigeante. D'autres, au-delà de certains avantages, craignent surtout un virage vers ce qui pourrait devenir un nouvel « impératif » vers la recherche appliquée et un détournement de l'autonomie des chercheurs et des universités. D'ailleurs, plusieurs chercheurs observent aussi des paradoxes entre, d'une part, une valorisation institutionnelle récente et, d'autre part, une difficulté à faire reconnaître les connaissances issues de telles recherches avec autant de légitimité que celles générées par les modes plus classiques.

Pour résumer, bien que les enjeux ne soient pas posés de la même façon selon les disciplines et selon les expériences, des préoccupations transversales ont été exprimées lors de la recherche et lors de la journée d'étude, reprises dans les textes qui suivent.

- D'abord, ce type de pratiques n'est pas forcément nouveau. C'est ce que rappelle entre autres Bruno Jean, en la situant en continuité avec les grandes enquêtes-participation menées par le BAEQ dès les années 1960. Il situe aussi les grandes transformations qu'ont subies ces pratiques et, surtout, ce qu'elles portent de remise en cause du rapport entre le chercheur et son objet, qui s'élabore selon des relations complexes.
- Cette notion de relations est au cœur du propos de plusieurs chercheurs. Bâtir une relation « équilibrée » sur laquelle les « partenaires » doivent articuler un projet commun représente un défi constant (D. Bourdages ; L. Gélinau), non exempt de tensions. De telles tensions découlent des rôles respectifs des partenaires, des missions et attentes différentes, mais aussi de la rencontre entre des normes, et codes, comme forme d'« interculturelisme » (B. Jean ; N. Lewis). Par exemple, la science vise à généraliser alors que les partenaires de recherche s'intéressent à un problème

spécifique, ce qui forcément oblige des discussions en amont concernant le cadrage du problème à étudier (E. Guy). De même, sur le plan opératoire, de bons rapports s'appuient sur des pratiques « modèles » qui, elles, s'acquièrent progressivement par l'expérience des uns et des autres (E. Jean *et al.*).

- Or, si cette relation est humaine, entre les individus qui participent à l'expérience de recherche, elle doit aussi être inscrite dans des cadres institutionnels négociés entre les parties (D. Bourdages). Car le pouvoir respectif des partenaires est une variable clé de ces rapports, souligne Arianne Plourde en référant à ses expériences passées en tant que gestionnaire d'organismes « demandeurs » et « utilisateurs » de résultats de recherche. Le « contrat » devient utile pour rappeler au besoin l'objectif commun, supérieur aux intérêts individuels respectifs. Il peut agir comme un rempart en cas de difficultés, pour bien définir les rôles, tâches et ressources de chacun (J.-M. Fontan ; N. Lewis) et plus largement pour éviter l'instrumentalisation des chercheurs (B. Jean ; E. Guy).
- Cependant, la négociation de « conditions », notamment sur la propriété intellectuelle, demande des connaissances et habiletés que ne possèdent pas forcément les chercheurs. Il importe donc que l'institution s'engage sur ce sujet fondamental (A. Plourde). Plusieurs autres propositions sont aussi avancées quant aux formes que pourrait prendre le soutien institutionnel : dégagement de cours, ressources professionnelles et techniques, bureau des services à la collectivité, etc. (A. Plourde ; L. Gélineau ; N. Lewis). La question de l'évaluation et du soutien à la diffusion de « bons modèles » et bonnes pratiques (E. Jean *et al.*) pourrait aussi être investie en ce sens, pour accélérer l'apprentissage qui peut être long et coûteux.
- Cette pratique pose donc son lot d'exigences propres, certaines étant particulières à la recherche menée en région. E. Jean, N. Ouellet, J. Gauthier et J. Gauvin-Racine le rappellent, à partir de leurs expériences menées dans le domaine de la santé dans l'Est-

du-Québec. On pense bien sûr aux coûts humains et financiers liés aux longs déplacements. Les auteures soulignent par ailleurs que l'isolement des communautés dans lesquelles elles interviennent favorise la proximité sociale d'une part mais, d'autre part, rend plus difficile le maintien « de l'anonymat et le respect de la confidentialité ».

- Enfin, certains craignent des dérives liées non pas tant à la recherche partenariale qu'au contexte dans lequel elle s'inscrit. On observe d'une part une survalorisation de la recherche appliquée (A. Plourde), d'autre part une possible « confusion des genres », au sens où « la recherche commanditée n'est pas la recherche partenariale » (E. Guy), ou encore au sens où « les chercheurs ne sont pas des consultants. Les partenaires terrains ne sont pas non plus des subventionnaires de la recherche universitaire » (J.-M. Fontan). L'évaluation des démarches, et de leurs effets sur les collectifs, autre enjeu majeur soulevé par L. Gélinau, pourrait aider à se doter de repères en ce sens.

Pour terminer la journée d'étude, Romain Lajarge a posé un regard sur l'ensemble des échanges, en tant que discutant externe. Chercheur à l'Université Joseph-Fourier de Grenoble, il a dirigé pendant plusieurs années l'UMR Pacte, un laboratoire de renommée internationale, qui travaille sur les dynamiques territoriales. Comme à l'UQAR, plusieurs membres de son équipe sont particulièrement investis dans des démarches de collaboration avec des acteurs du milieu, élus et intervenants économiques en particulier. Nous avons fait le pari que le regard étranger, issu d'un contexte différent, permettrait d'enrichir l'expérience québécoise.

Poursuivre les échanges et la réflexion

Les recherches et la journée d'étude rappellent qu'on observe une grande variété de pratiques en matière de recherche partenariale, qui dépendent en partie de la discipline concernée. Cependant, au-delà des différences disciplinaires, il y a aussi une ambivalence

conceptuelle très forte. Cela est vrai à l'UQAR, comme ailleurs évidemment !

Cette ambivalence n'est cependant pas forcément négative. Elle participe d'un mouvement de transformation fondamental. En effet, la recherche partenariale dans toutes ses déclinaisons met en cause la manière de faire de la recherche et le rôle du chercheur qui se retrouve confronté à L'AUTRE. Un autre qui est différent, qui peut avoir d'autres objectifs, d'autres temporalités, d'autres références.

La rencontre avec cet AUTRE peut effectivement être enrichissante et peut donner une utilité et une application concrète à la recherche. Cependant, la recherche collaborative/partenariale pourrait pour certains, comme le souligne Andrée Lajoie (2009), mettre à risque la notion de liberté qui est à la base même de la recherche universitaire.

La question qu'on pourrait se poser est alors : jusqu'à quel point la recherche partenariale limite-t-elle cette liberté ? Comme le souligne Y. Gingras (2010, p. 160) dans une critique au travail de Lajoie, nous ne pouvons pas nous arrêter à une conception purement individualiste de l'activité de recherche. Il importe de l'envisager comme pratique collective, voire institutionnalisée.

En ce sens, la recherche partenariale pose nombre de questions fondamentales. Elle exige encore réflexion et discussion collectives au sein de la communauté scientifique, des instances qui soutiennent et encadrent son travail ainsi que des acteurs qui y prennent part. Le présent document participe de ces efforts. Car si cette pratique doit prendre une place encore plus importante dans nos institutions, une réflexion commune est essentielle pour guider les choix individuels et collectifs. Poursuivons donc cette tradition de l'échange et du débat, essence de la « communauté universitaire »...

Références

- Bussièrès, D. et Fontan, J.-M. (2011). « La recherche partenariale : point de vue de praticiens au Québec », *SociologieS*. En ligne, [<http://sociologies.revues.org/3670>], consulté le 11 novembre 2016.
- Dumais, L. (2011). « La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université », *SociologieS*. En ligne, [<http://sociologies.revues.org/3747>], consulté le 11 novembre 2016.
- Fournis, Y. (2012). « Le développement territorial entre sociologie des territoires et science régionale : la voix du GRIDEQ », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 4/2012 (octobre), p. 533-554.
- Gingras, Y. (2010). « Qu'est-ce que la recherche libre ? », Note critique, *Recherches sociographiques*, vol. 51, no 1-2, p. 160-173.
- Lajoie, A. (2009). *Vive la recherche libre ! Les subventions publiques à la recherche en sciences humaines et sociales au Québec*, Montréal, Éditions Liber, 224 p.
- Sutton, L. (2007). *La recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS*. Montréal : ARUC-ÉS et RQRP-ÉS, Université du Québec à Montréal.

La recherche partenariale : une posture indispensable pour déployer l'université de demain

Jean-Marc Fontan, professeur
Chaire de recherche UQAM sur la méthodologie
et l'épistémologie de la recherche partenariale

De l'implication communautaire à la coproduction des savoirs

Comme le rappellent Wiewel et Broski (1997), l'implication des universités nord-américaines auprès de communautés locales remonte facilement au 19^e siècle. Toutefois, les défis posés par le contexte de transformation des sociétés modernes en des sociétés du savoir, particulièrement à partir de la décennie 1980, font en sorte que l'implication « communautaire » des universités prend une nouvelle direction en devenant la composante sociale de la mission des universités. Dans ce cadre, la façon traditionnelle de penser la production des connaissances est questionnée :

« In the past, universities generally operated on the deficit model : the community, or society at large, had certain needs, and the university, as the home of experts, would fill these needs. In other cases, the community was merely seen as laboratory, with more or less compliant "guinea pigs." In a partnership model, things are more equal. It is acknowledged that both parties have needs and that success requires a mutual recognition of needs, shared problem definition, and a joint search for solutions. » (Wiewel et Broski, 1997, p. 2).

Pour Hackney (1994) et Walshok (1995), la recherche partenariale représente une approche méthodologique qui privilégie le croisement des expertises et des savoirs détenus par des chercheurs du milieu universitaire et des représentants terrains de milieux sociaux. Il ne

s'agit plus de travailler en experts déconnectés de l'expertise portée par des acteurs sociaux (Fontan, Klein et Bussièrès, 2014). Il s'agit au contraire de miser sur le jumelage des expertises pour coproduire de nouvelles connaissances propices au déploiement d'actions développementales qui bénéficieront à la société en général (Benson et Harkavy, 2000 ; Fontan, 2006).

Concrètement, travailler dans le contexte de la recherche partenariale exige une mise en proximité des chercheurs et des praticiens de façon à combiner les savoirs et des méthodes appartenant à ces deux ensembles culturels pour penser des projets et des activités de recherche qui soient pertinents et d'intérêt et pour le milieu académique et pour le milieu de la pratique. Ceci demande une présence de représentants des deux milieux à toutes les étapes de l'activité de recherche : de la conception du projet à la valorisation des résultats. Dès lors, le mode de gouvernance d'un programme ou d'un projet de recherche partenarial doit être conforme à cette mise en proximité. L'idée maîtresse est non seulement que la production de savoir et la valorisation des connaissances est beaucoup plus effective lorsque les milieux concernés sont impliqués et associés au processus de la recherche, mais aussi que le processus de la recherche-action est un outil central de transfert bilatéral des connaissances. Le transfert se produit donc en temps réel, au fur et à mesure de l'avancée des activités réalisées (Wilson, 2004 ; Lévesque, Fontan et Klein, 2014).

Dans cette veine de pensée, les travaux de Berger et Luckmann (1966), sur la construction sociale de la réalité, ont permis d'ouvrir le débat sur la complexité du processus de production du vivre ensemble. Les travaux de Latour et Woolgar (1988) et ceux de Callon (1992) ont poursuivi sur cette lancée en montrant comment le processus de recherche s'enrichit lorsqu'il met en scène une variété de personnes et d'objets. Cet ensemble d'humains et de non humains constitue un laboratoire producteur de nouveaux savoirs, de nouvelles pratiques. Dès lors, il devient important tant de favoriser la rencontre entre les

humains et les non humains que de faciliter leur association dans le travail de production de nouveaux savoirs et de nouvelles pratiques.

Défis et recommandations pour la conduite d'une recherche partenariale

Le travail de recherche en partenariat ne va pas de soi. Pour les praticiens, cela demande du temps et des énergies qui ne sont pas toujours prévus dans leur travail quotidien. Il faut être conscient que les partenaires (chercheurs et praticiens) ont des objectifs compatibles mais non identiques.

Pour les praticiens, la recherche vient répondre avant tout à des problématiques vécues par leur organisation ou en fonction de besoins précis, par exemple en termes stratégiques afin de produire un discours ou une argumentation scientifique pour convaincre les bailleurs de fonds de l'importance de soutenir financièrement leur organisation.

Pour les chercheurs, les objectifs sont de l'ordre du développement de la connaissance, du développement d'un ou de plusieurs secteurs de recherche et de formation des étudiants qui sont associés à l'activité de recherche partenariale. Il s'agit là d'objectifs qui sont différents de ceux visés par l'acteur terrain.

Il faut donc être conscient de ces différences, de bien les prendre en considération afin de réussir à les concilier. La question de l'échéancier de travail est souvent un terrain d'insatisfaction. Les praticiens ont presque toujours un échéancier serré lié à une action de développement ou de revendication. Les universitaires ont un échéancier plus souple qui tient compte d'une organisation du travail partagée entre l'enseignement, la recherche et les services à la communauté. Dans ce cadre de travail, les délais dans la livraison des résultats sont envisagés sur un temps relativement long. La conception d'une activité de recherche doit tenir compte des vitesses variables régissant la rencontre d'une demande et d'une offre de

services. Le montage méthodologique et la façon de produire les résultats doivent aussi s'inscrire dans une démarche de réalisation qui concilie les attentes de chacune des parties. Les chercheurs ne sont pas des consultants. Les partenaires terrains ne sont pas non plus des subventionnaires de la recherche universitaire. La proposition de recherche a tout avantage à dégager un échéancier clair en matière d'horizon temporel pour livrer les résultats.

Il importe aussi d'éviter la confusion des rôles : si d'une certaine façon tous participent à la recherche, chacun y a un rôle précis, mais sur les plans méthodologique et théorique les chercheurs ont un leadership évident à exercer. Pour que le partenariat réussisse, il faut donc l'inscrire dans une entente, un contrat entre les parties qui spécifie les tâches de chacun, les ressources disponibles, l'échéancier de travail et l'utilisation des résultats pour la diffusion et le transfert. Soulignons aussi que la recherche en partenariat fait appel, tant chez les chercheurs que chez les praticiens, à une ouverture d'esprit et à une transparence accordant une place importante à l'esprit critique, à la remise en question et à l'acceptation de résultats de recherche qui ne vont pas toujours dans le sens souhaité par les praticiens.

Apports de la recherche partenariale et nécessité d'un soutien institutionnel

La conduite d'activités de recherche partenariale pose des questions éthiques et politiques sur au moins quatre dimensions.

Premièrement, elle soulève la question de la légitimité de produire des connaissances avec ou sans la présence d'une posture de démocratisation du processus de production et de valorisation des savoirs. Un processus de démocratisation qui rend incontournables la présence et la participation des parties prenantes concernées à l'activité de construction de nouveaux savoirs. Pour nous, la réponse à cette question est oui. Il est non seulement légitime, mais indispensable de croiser des savoirs et de coproduire des

connaissances. Ce qui n'enlève pas la spécialisation des rôles et l'exercice de fonctions différentes et complémentaires dans le processus.

Deuxièmement, si le savoir s'avère effectif, il est difficile de ne pas concevoir que les connaissances ainsi produites auront une incidence sur les disciplines scientifiques concernées par les savoirs ainsi coproduits. En d'autres mots, pour la sociologie ou le travail social, le fait d'être en coproduction de savoirs permet de mieux cerner les savoirs requis ou les expertises nécessaires à maîtriser pour mieux agir dans le domaine d'action travaillé par la recherche partenariale. Il s'ensuit un processus de montée d'informations vers la discipline qui peut engendrer la définition de nouveaux corpus ou de nouvelles postures au sein même des curriculum universitaires d'enseignement ou de recherche.

Troisièmement, et de façon corolaire, l'activité de recherche partenariale, en permettant la production de nouveaux savoirs en réponse aux questions soulevées par et dans la formulation de l'objet de recherche, peut engendrer des innovations ou de nouvelles façons de se comporter, d'agir ou de penser au sein des organisations, des secteurs ou des territoires concernés.

Quatrièmement, est posée la question de la reconnaissance ou de la non reconnaissance de passer d'une science élitiste, avec un grand "S", à une « science ouverte », donc d'une science ouverte sur le développement d'un savoir critique pour assurer un développement décent et inclusif des sociétés. Si l'on répond positivement à l'appel à une science ouverte, il devient alors incontournable d'adapter l'écosystème scientifique à cette posture et de doter ce dernier de politiques publiques et sectorielles conséquentes.

Sur ce dernier point, il y aurait possiblement lieu de renouer avec les propositions qui furent formulées au début des années 1970, lesquelles invitaient le législateur à s'engager dans une réforme de l'institution universitaire afin qu'elle s'ouvre sur l'éducation

permanente et continue tout en s'ouvrant aussi sur le développement de services aux collectivités (rapports Faure, 1972 et Bélanger et Daoust, 1973).

Les réformes proposées soulevaient une grande question : au profit de qui et à quelle finalité doit répondre la mission sociale de l'université ? Doit-elle être uniquement au service « du monde scientifique », au bénéfice des corps sociaux dominants ? Doit-elle se définir en appui au bien vivre ensemble pour tous les membres d'une société ? Dans le contexte actuel où l'université moderne est une institution qui voit augmenter l'écart entre la nature des nouvelles connaissances produites et les besoins cognitifs portés par les populations en situation de pauvreté et d'exclusion et de déficit écologique, il apparaît central et urgent de repenser son fonctionnement (Defraigne-Tardieu, 2012).

Pour sortir du fait anecdotique et ne pas tomber dans l'oubli, les expériences québécoises de mise en relation de l'université et des collectivités territoriales demandent une certaine forme de montée en généralité et d'institutionnalisation. Comment y arriver dans un contexte où l'État pense plus au développement managérial de l'université qu'à faire de celle-ci un des acteurs clés de réalisation de l'intérêt général et de recherche du bien commun ? Pour que l'impact des expériences institutionnelles de recherche partenariale puissent dépasser la scène infralocale, il importe de faire percoler l'esprit de cette posture universitaire afin d'en généraliser la portée au sein du système universitaire en général.

Si nous voulons penser et déployer autrement l'université de demain, une première étape relève des communautés universitaires, lesquelles ont le devoir et la responsabilité de questionner le corporatisme universitaire. Une deuxième étape pourrait être envisagée en conviant le public à qualifier de façon responsable et engagée la mission sociale de l'université et surtout de faire en sorte que la dimension

« services aux communautés » pour des publics en situation marginale ou dominée en vienne à occuper une place importante.

Références

- Bélangier, P. et G. Daoust (1973). *L'université dans une société éducative. Rapport du comité d'étude sur l'éducation des adultes et l'éducation permanente dans les universités du Québec, Étude commanditée par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec et le Conseil des universités du Québec*, Tome I: ix-358 pp.
- Benson, L., et Harkavy, I., (2000). « Higher Education's Third Revolution: The Emergence of the Democratic Cosmopolitan Civic University. », *Cityscape, A Journal of Policy Development and Research* 5. p. 47-57.
- Berger, P.L., et Luckmann, T. (1966). *The Social Construction of Reality*. New York, Doubleday.
- Brodeur, M., Fontan, J.-M., Landry, R., Auclair, M. et Tirilly, M. (2009). *L'UQAM : une mission particulière de mobilisation des connaissances. Rapport présenté au Vice-recteur à la recherche et à la création*, Université du Québec à Montréal.
- Bussièrès, D. et Fontan, J.-M. (2003). « L'expérience de recherche de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale », dans Fontan, J.M. (dir.), *L'économie sociale : un bilan des recherches et des pratiques au Québec*, *Interventions économiques*, numéro 01/32. [En ligne] www.telug.quebec.ca/interventionseconomiques
- Callon, M. (1992). « Sociologie des sciences et économie du changement technique : l'irrésistible montée des réseaux technico-économiques », dans *Les réseaux que la raison ignore*, Paris, L'Harmattan, p. 53-78.
- Defraigne-Tardieu, G. (2012). *L'Université populaire Quart Monde. La construction du savoir émancipatoire*, Paris, Presses universitaires de France, 378 p.
- Faure, E., Herrera, F. et al. (1972). *Apprendre à être, Le monde sans frontières*, Paris, UNESCO, xliii-345 p.
- Fontan, J.-M., (2000), « De l'intellectuel critique au professionnel de service, radioscopie de l'universitaire engagé », *Cahiers de recherche sociologique*, no 34, p. 79-97.

- Fontan, J.M., Klein, J.L., Bussi eres, D. (ed.) (2014). *Le d efi de l'innovation sociale partag ee*, Qu ebec, Presses de l'Universit e du Qu ebec, 215 p.
- Hackney, S. (1994). « Reinventing the American University: Toward a University System for the 21st Century. » *Universities and Community Schools* 4: 9-11.
- Hall, B., Jackson, E., Tandon, R., Lall, N, Fontan, J.M. (ed.) (2013). *Knowledge, democracy and action. Community–university research partnerships in global perspectives*, Manchester, Manchester University Press, 224 p.
- Latour, B., Woolgar, S. (1988). *La Vie de laboratoire : la Production des faits scientifiques*, Paris, La D ecouverte.
- L evesque, B., Fontan, J-M et J-L Klein (sous la direction de) (2014), *L'innovation sociale: les marches d'une construction th eorique et pratique*, Qu ebec, Presses de l'Universit e du Qu ebec, 474 p.
- Walshok, M. (1995). *Knowledge without Boundaries: What America's Research Universities Can Do for the Economy, the Workplace and the Community*. San Francisco: Jossey-Bass.
- Wiewel, W., and Broski, D. (1997). « University Involvement in the Community. Developing a Partnership Model », *Renaissance* 1. [En ligne] http://www.qub.ac.uk/ep/research/cu2/data/bib_wiewel-broski_university-involvement.pdf
- Wilson, D. (2004). « Key Features of Successful University-Community Partnerships », dans *New Partnership, New Directions in Civic Engagement, University Avenue Meets Main Street*, Richmond, University of Richmond, Pew Partnership for Civic Change.

La recherche partenariale et le modèle CCTT

David Bourdages, directeur général

Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable
(CIRADD)

1. Les Centres Collégiaux de Transfert de Technologies

Créés à partir du début des années 80, les Centres Collégiaux de Transfert de Technologies (CCTT) constituent un réseau d'acteurs dédiés au développement régional reconnu dans le système d'innovation du Québec (Piché, 2011). Il existe 43 centres travaillant principalement dans le développement de technologies et 6 autres dans le développement de nouvelles pratiques sociales. Spécialisés dans un domaine qui leur est propre, ces centres soutiennent des entreprises, des organisations et des milieux grâce à des projets de recherche appliquée, d'assistance ainsi que de la formation et de l'information (Bourdages, 2015). Tout en développant une expertise de pointe, les CCTT doivent s'assurer d'avoir un impact sur la formation au sein de leur collègue d'attache.

Fondé en 2006, le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) est le centre collégial en pratiques sociales novatrices dédié au développement durable des communautés rurales affilié au Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Tout comme l'ensemble des CCTT, son action est dirigée vers le transfert aux organismes, aux entreprises et aux collectivités. Cet objectif primaire de service oriente ses pratiques de travail et d'intervention. Ainsi, des méthodes participatives étant ou s'apparentant parfois à de la recherche collaborative, de la coconstruction ou de la recherche-action sont généralement mises de

l'avant afin d'optimiser l'appropriation et l'intégration des savoirs et innovations. La question du développement de partenariats, voire de la recherche partenariale ou en partenariat, s'avère un enjeu pour le centre.

2. Concept de recherche partenariale : langage commun vers l'innovation ouverte

Lorsque qu'on aborde la question de la recherche partenariale, nous faisons face à deux concepts. La clarification de ceux-ci, ainsi que des objectifs visés par ce type d'action collective, s'avère importante à effectuer dans le but de comprendre les enjeux et spécificités de ce type de recherche.

En premier lieu, le concept de recherche. Que l'on parle d'étude, d'expérimentation, d'observation, de création, nous revenons essentiellement à la création de connaissance à l'aide de techniques, de méthodes ou de démarches structurées permettant de tester une hypothèse ou de mieux circonscrire un sujet. Les pratiques en matière de recherche diffèrent d'un domaine à un autre (ex. : sciences et génie et sciences humaines), mais dans tous les cas la mise en présence de connaissances et disciplines différentes (recherche multidisciplinaire) est devenue aujourd'hui une pratique presque incontournable. Ceci peut s'expliquer, en partie, par cette volonté de dénicher l'idée marginale permettant d'amener de nouvelles voies de réflexion et du fait qu'en utilisant les mêmes approches et disciplines on risque d'obtenir les mêmes résultats. On parlera ici, entre autres, d'innovation ouverte, ce qui amène à changer les pratiques et inclure d'autres types d'acteurs (ex. : des utilisateurs, des chercheurs d'autres disciplines, des praticiens, etc.) pouvant amener de nouvelles perspectives d'action davantage axées vers la cocréation.

En explorant d'autres avenues d'action en termes de recherche et en revisitant ce concept, on en vient, en second lieu, au concept de partenariat. Si, par le développement de méthodologies et de

pratiques en matière de recherche, on tend vers une multiplication des interactions dans le processus de création du savoir, on en viendra, d'autant plus, à tisser des liens avec d'autres acteurs. Ces liens deviendront, dans bien des cas, des partenariats. Il s'agira d'une entente explicite ou implicite d'interaction dans un but commun, ici un projet de recherche. Chaque acteur tirera bénéfice de ces liens selon ses propres aspirations, mais celles-ci seront normalement orientées vers un objectif précis et commun que l'on peut circonscrire comme étant l'objet de la recherche les réunissant.

Dans le cas des CCTT, on retrouvera divers acteurs pouvant unir leurs actions dans une recherche que l'on peut qualifier de « partenariale » : des chercheurs, des praticiens, des utilisateurs des connaissances, technologies ou pratiques et des acteurs de soutien à ces trois premiers types d'acteurs. L'interaction de ces acteurs, et leurs aspirations dans cette action, orientera la conduite d'une recherche. Celle-ci pourra à un moment ou à un autre être axée particulièrement sur le transfert, ou bien sur la création de connaissances ou encore sur la réalisation d'une action. La structure d'action pourra ainsi changer selon les types d'acteurs impliqués et l'objet de la recherche, multipliant les types de recherche partenariale. On observera des partenariats davantage axés sur la création de connaissances, d'autres sur l'utilisation de connaissances ou des variantes entre ceux-ci.

3. Pourquoi s'engager dans des démarches de recherche partenariale ?

Tel que mentionné précédemment, les acteurs de la recherche partenariale s'y impliqueront selon des aspirations et objectifs qui leurs sont propres, mais dans un but commun lié à l'essence du projet qui les regroupe et des retombées de celui-ci. Selon notre expérience, nous pouvons relever quatre raisons qui pousseraient les acteurs liés à la recherche à s'unir dans un partenariat : (1) l'obtention d'une expertise manquante pour l'acteur ou le groupe, (2) le désir de mélanger les connaissances et expériences par la création de

synergies entre acteurs d'horizons différents, (3) la recherche de l'inaccessible (l'idée géniale, penser différemment, « out of the box ») et (4) favoriser la transmission des connaissances et des compétences vers une utilisation à plus ou moins court terme dans le milieu receveur (transfert). Dans tous les cas, on souhaite faire émerger des résultats que l'on considère inaccessibles autrement, ou à tout le moins, plus difficilement atteignables, avec des approches pouvant être qualifiées de courantes ou standards. Chacun des éléments abordés ci-dessus sont repris un peu plus en détail dans les paragraphes suivants.

Le premier élément qui peut pousser les acteurs à entrer en relation dans un projet de recherche partenariale est la recherche d'expertises complémentaires. On souhaitera alors compléter ou bonifier l'élaboration et la conduite de la recherche en incluant des approches ou analyses de disciplines autres que celles couramment utilisées (ex. : recherche multidisciplinaire).

En second lieu, on cherchera à mélanger les connaissances et expériences en incluant, au sein des équipes et du projet de recherche, des praticiens, des utilisateurs ou tous autres acteurs qui viendront soutenir les chercheurs dans l'élaboration et la conduite de la recherche. Ce mélange rejoint tout le courant d'innovation ouverte qui favorise l'implication de toutes les parties prenantes d'un projet, et ce à tous les niveaux. L'utilisateur pourra être impliqué dans la conception et la réalisation, par exemple. On recherchera aussi, dans ces interactions multiacteurs, une « sensibilité terrain », par un intrant direct en provenance des personnes ou des milieux étudiés, c'est-à-dire un raffinement des analyses et une réduction des biais pouvant être provoqués lorsque que le projet est conduit en vase clos, même pour des considérations de neutralité ou d'indépendance. Les synergies ainsi créées, lorsque bien encadrées, peuvent amener les acteurs du milieu et les chercheurs vers d'autres avenues en permettant la captation d'éléments ne pouvant l'être dans un contexte de recherche normalement utilisé.

Troisièmement, on pourra rechercher l'inaccessible, l'idée hors du commun, le résultat innovant, au-delà du simple avancement de la connaissance. Cet élément est intimement lié aux deux premiers points car en incluant d'autres disciplines ou des acteurs de terrain on souhaite permettre l'intégration de nouveaux horizons afin de bonifier la conduite de la recherche et favoriser l'émergence de connaissances autrement difficiles à capter ou créer.

Enfin, l'engagement dans une recherche que l'on peut qualifier de partenariale peut viser la valorisation des connaissances en optimisant le réseautage entre les acteurs. L'implication en synergie tant des chercheurs que des acteurs de soutien et des utilisateurs, avérés ou potentiels, des connaissances produites ou à produire, permet une meilleure analyse mais surtout une meilleure compréhension des différents éléments de la recherche, des intrants, des analyses et des résultats. Ceci permet de croire qu'il y aura optimisation de l'utilisation des résultats de ces projets, donc potentiellement un meilleur transfert.

4. Quels sont les enjeux et défis propres à ce type de recherche ? Comment y faire face ?

Une fois le concept campé et la volonté de s'inclure dans une recherche partenariale, il n'en demeure pas moins que ce type d'action reste un défi d'équilibre et requiert un travail constant au niveau administratif et humain.

Un premier aspect de ce défi d'équilibre est d'être en mesure d'opérationnaliser la recherche en considérant la nature des acteurs, de leurs activités ainsi que leurs objectifs dans l'action collective à entreprendre. En ce qui concerne les acteurs de la recherche, certains viseront à transférer des technologies ou des pratiques par la recherche, d'autres auront comme objectif l'avancement des connaissances ou la création de maillage pour l'avancement et la formation des acteurs. Que ce soit un CCTT technologique ou en

pratiques sociales, un centre de liaison et de transfert ou maintenant les centres d'intermédiation technologique ou sociale, un ou des chercheurs universitaires ou un groupe de recherche universitaire, ou encore un centre de recherche indépendant, chacun aura sa mission, ses méthodes et ses objectifs organisationnels ou personnels. Certains seront sectoriels (ex. : aéronautique) et d'autres transversaux (ex. : développement durable). Il en va de même pour les autres acteurs, comme les organismes et individus utilisateurs, demandeurs ou de soutien en provenance du milieu. Tous ces intervenants, de la recherche ou du milieu, devront pouvoir se connaître, connaître l'écosystème de la recherche, les ressources, mais aussi être en mesure de trouver des valeurs communes afin de créer et maintenir une synergie dans la réalisation de la recherche. Ceci sera d'autant plus facile s'ils ont en main des outils (techniques, documents, ressources humaines) leur permettant d'agir et bâtir ce partenariat. L'utilisation d'outils comme l'entente de partenariat, un comité de suivi ou la présence tout au long de la recherche d'un facilitateur neutre permettant de mieux résoudre les nœuds relationnels, entre autres, peuvent grandement faciliter la bonne conduite d'une recherche partenariale.

Un second aspect est la capacité de ces acteurs à entrer dans un partenariat, qui est en soi une relation complexe entre plusieurs acteurs. La recherche partenariale, telle que vécue par les CCTT, requiert que les parties prenantes (acteurs de la recherche) puissent développer des intérêts et un langage communs afin d'établir la pertinence du partenariat (Trépanier, 2015). Cette dimension interactive met en exergue l'importance du concept de proximité (géographique, intellectuelle, organisationnelle, culturelle et opérationnelle) dans l'établissement de la relation partenariale (Castonguay, 2015). L'établissement de points de convergence (intérêts communs) permettra des interactions positives vers un objectif commun qui est normalement le cœur du projet de recherche.

Les défis liés à ces deux aspects pourront être relevés dans la mesure où les parties prenantes maintiennent une ouverture relationnelle, temporelle et intellectuelle afin de régler les problèmes pouvant survenir. Mais plus encore, ces parties devront pouvoir maintenir un cadre de relation et d'action clair et respectueux en mettant de l'avant le bien commun, en faisant preuve d'abnégation et en réduisant les enjeux politiques et individuels au profit de la réalisation de l'objectif commun devant être atteint à travers la recherche.

5. Quelle reconnaissance est accordée par le milieu universitaire ?

Qu'attend-on du milieu universitaire et de ses dirigeants en regard de la recherche partenariale ? Même si cette question doit d'abord être répondue par les chercheurs des dites institutions universitaires, les autres acteurs étant appelés à faire partie de ce type de recherche peuvent aussi avoir des attentes envers les universités.

En premier lieu, la reconnaissance de ce type de recherche, ainsi que des modes alternatifs de création des connaissances, comme outil novateur demeure le moins que les universités puissent faire. Reconnaître l'apport particulier de ces projets, non pas en faisant de ce type d'action la seule à promouvoir, mais bien en reconnaissant la force de ses résultats et des synergies qu'elle crée. Ce type de recherche requérant beaucoup d'énergie, la reconnaissance devrait passer par la mise en disponibilité de ressources spécialisées (matérielles et humaines) afin de permettre la réalisation de recherches partenariales.

En second lieu, les institutions devraient pouvoir reconnaître la valeur des résultats de cette recherche, qui bien souvent ne se comptent pas en articles, mais en développement des collectivités et des organisations.

Enfin, la recherche partenariale doit pouvoir compter sur une multitude d'acteurs. Si l'on veut développer ce type d'action au sein

d'une université, il faut pouvoir adéquatement reconnaître l'expertise des acteurs non universitaires. Ceux-ci apportent des savoirs et des savoir-faire différents mais essentiels au développement des collectivités.

Références

- Bourdages, David (2015). « L'innovation au Québec : un écosystème en pleine mutation », Communication présentée dans le cadre du 83e Congrès de l'ACFAS 2015, Rimouski, Canada, dans Colloque 15 : Écosystème d'innovation en région éloignée, co-rédigé par Marie-Hélène Gonthier et David Bourdages. pp. 39-54.
- Castonguay, Yan (2015). « Les effets des proximités du modèle Triple Hélice », Communication présentée dans le cadre du 83e Congrès de l'ACFAS 2015, Rimouski, Canada, dans Colloque 15 : Écosystème d'innovation en région éloignée, co-rédigé par Marie-Hélène Gonthier et David Bourdages. pp. 55-73.
- Piché, Sébastien (2011). *La recherche collégiale : 40 ans de passion scientifique*. Presses de l'Université Laval, 243 p.
- Trépanier, Michel (2015). « Utilisation de l'écosystème de soutien à l'innovation en région éloignée : difficultés d'accessibilité ou problème de pertinence ? », Communication présentée dans le cadre du 83e Congrès de l'ACFAS 2015, Rimouski, Canada, dans Colloque 15 : Écosystème d'innovation en région éloignée, corédigé par Marie-Hélène Gonthier et David Bourdages, p. 74-86.

De la recherche « sur » à la recherche « pour » et à la recherche « avec » : quelques propos sur la recherche partenariale en développement régional

Bruno Jean, professeur
UQAR – Chaire de recherche en développement rural

Le concept de recherche participative, et non participante, opère un renversement paradigmatique dans la manière de concevoir la relation entre le chercheur et son objet. En sociologie, il n'y a pas si longtemps, on nous apprenait à nous méfier de l'opinion des acteurs car leurs pratiques comme leurs visions du monde étaient supposément déterminées par leur position dans le système social. On croyait que les acteurs sociaux avaient une capacité d'action fortement limitée et que, de toute manière, cette action étant déterminée par leur condition sociale, on pouvait la connaître aisément sans prendre en compte le discours de ces acteurs.

Dès lors que les acteurs sociaux sont reconnus comme ayant une certaine maîtrise de leurs actions, le sens que ces individus leur donnent devient une donnée nécessaire à prendre en considération, ce qui allait faire fleurir ce qu'on a appelé les recherches qualitatives essayant de décrypter le sens accordé à leurs pratiques par ces acteurs. Pour ce faire, une proximité devenait nécessaire entre les chercheurs et les acteurs sociaux car il fallait se mettre à leur écoute, leur collaboration étant nécessaire pour rendre intelligibles nombre de pratiques sociales.

La recherche participative, ou partenariale, a connu un certain nombre de mutations que nous allons brièvement rappeler ici en trois temps.

Nous évoquerons d'abord le temps de la recherche « sur » marquée par l'observation participante, puis le temps de la recherche « pour » marquée par la recherche-action et diverses formes de recherches collaboratives et finalement l'époque plus récente de la recherche « avec » où les chercheurs s'engagent dans la coconstruction des projets de recherche et même des connaissances dérivées des opérations de recherche.

Les recherches sur le développement régional

La recherche « sur » un objet donné laisse entendre que le ou les chercheurs sont extérieurs à la réalité observée et que par différentes méthodes principalement quantitatives mais aussi qualitatives, ils vont tenter de décrire et de comprendre la réalité sous observation. Ce type de recherche peut impliquer de la recherche participante. Mais tout le monde est conscient que le chercheur qui se fait participant ne renie pas son identité de chercheur.

À l'époque du BAEQ, on a voulu faire une enquête-participation ; l'implication des acteurs locaux, ou des citoyens apparaissait nécessaire pour collecter des informations locales non encore disponibles comme c'est le cas de nos jours, ou alors des informations qui ne sont pas accessibles autrement. Plusieurs observateurs de cette expérience du BAEQ ont des perceptions différentes de cette « participation ». Pour les uns, les chercheurs restaient maîtres du jeu si on peut dire ; pour d'autres, ce fut une première et véritable expérience de recherche participative ou collaborative au Québec. Pour nous, l'enquête-participation n'est pas très loin des processus de recherche où les acteurs construisent des diagnostics territoriaux locaux qui sont utiles pour la planification d'une stratégie de développement local. Mais en général, les recherches « sur » reposent sur l'autorité ou l'expertise du chercheur et on est loin des dynamiques de coconstruction de la recherche.

Les recherches pour le développement régional

Quand on parle de recherche pour le développement régional, on laisse entendre que la recherche est orientée vers la production de résultats applicables, vers l'action, vers la mise en œuvre de changements susceptibles d'améliorer une situation. Certains parlent aussi de la recherche finalisée, qui est donc plus normative. Si on veut construire des recherches tournées vers l'action, il semble difficile de ne pas s'intéresser aux points de vue des acteurs sociaux concernés et on parle alors de la recherche-action qui est pratiquée par bien des chercheurs et qui est reconnue comme valable par la communauté scientifique.

Comme les recherches « pour » visent la production de connaissances pour l'action, il arrive souvent que ce type de recherche soit réalisé par des commandites de divers organismes du milieu qui passent des commandes aux chercheurs. Les questions de recherche, voire les hypothèses, en recherche commanditée, sont données aux chercheurs par le donneur d'ordre. Il y a un risque, surtout si les acteurs participent au processus, que les résultats soient biaisés en allant dans le sens des attentes du commanditaire qui peut alors profiter d'une recherche dont il peut souligner le caractère universitaire et scientifique. Parfois, si le chercheur adhère déjà à la vision du monde et au projet du commanditaire, il peut être tenté de produire des résultats qui sont en harmonie avec les orientations du commanditaire car cela pourrait lui valoir de nouvelles opportunités de recherche.

Par contre, réaliser des recherches commanditées peut être un excellent moyen pour les chercheurs de se donner une connaissance fine de réalités sociales, et au-delà des livrables aux donneur d'ordre, de produire des connaissances qui font avancer le savoir dans le domaine en question. Alors on voit bien que le supposé clivage entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée est un faux débat. En effet, les recherches appliquées peuvent conduire à une recherche fondamentale mieux fondée. À l'inverse, ne pratiquer que

de la recherche fondamentale peut facilement limiter la qualité même de ce type de recherche.

Les recherches avec les acteurs du développement régional

Quand on parle de recherche « avec » les acteurs sociaux, on désigne un changement de paradigme méthodologique où on postule que la connaissance peut émerger des savoirs savants qui croisent les savoirs expérientiels des acteurs. Cela va plus loin qu'une certaine conception de la recherche postulant un « savoir indigène » que le chercheur va tenter de s'approprier et codifier dans son propre langage. Faire de la recherche avec, c'est évidemment adhérer au postulat que les connaissances validées sont celles qui résultent d'une coconstruction des questions de recherche et des connaissances. Les acteurs sociaux ne sont pas seulement des participants et les chercheurs ne s'impliquent pas nécessairement dans l'action ; la méthodologie dépasse la recherche participante, la recherche participative, la recherche collaborative pour devenir une véritable recherche partenariale.

La recherche partenariale connaît une certaine popularité ces derniers temps et c'est compréhensible car de telles recherches donnent accès à des informations pertinentes et inaccessibles autrement pour rendre intelligibles des réalités et des dynamiques sociales. De plus, l'avancement des connaissances peut se marier plus facilement avec le souci de produire des connaissances pour l'action, qui est l'objectif même des partenaires impliqués.

Ce sont les anthropologues qui nous ont sensibilisés à la recherche partenariale, « [c]ar nous ne pouvons pas penser comme les Indiens ; nous pouvons, tout au plus, penser avec eux » (Viveiros de Castro cité en page 302, thèse de Paulo Rogers Ferreira, Université Laval, 2016). La recherche partenariale bien comprise, c'est bien « penser avec ». Pour les recherches en développement régional au Québec, nous avons pratiqué depuis longtemps de telles recherches partenariales

qui ont permis de consolider un véritable champ de connaissance sur ces réalités. Nous avons aussi compris que ce type de recherche implique que tout le monde s'accommode d'une temporalité de la recherche qui n'est pas la même pour les chercheurs que pour les acteurs sur le terrain souvent pressés d'avoir des résultats de recherche.

Conclusion : les limites de la recherche partenariale

Notre expérience nous a montré que les partenaires ne sont pas semblables et donc la recherche est facilitée lorsque les partenaires ont des formations universitaires qui les rendent aptes à comprendre le langage des chercheurs. Cela est de plus en plus fréquent. Il arrive assez souvent que les partenaires et les chercheurs ne soient pas des étrangers, les premiers étant des anciens étudiants des chercheurs.

La limite la plus importante, c'est le fait que les chercheurs puissent être en quelque sorte instrumentalisés par des partenaires qui ont des capacités d'agir et d'influencer les chercheurs pour produire des connaissances recevant le sceau universitaire allant dans le sens de leur intérêt. C'est un piège d'autant plus difficile à éviter que les chercheurs, s'ils acceptent de réaliser la recherche, c'est généralement parce qu'ils partagent les finalités des organismes partenaires.

Par ailleurs, comme la science est écrite, les chercheurs sont toujours intéressés, contrairement à la plupart de leurs partenaires, à écrire des articles scientifiques pour les revues avec comité de lecture car c'est cette production qui témoigne de la qualité d'un chercheur qui peut alors espérer recevoir des subventions de recherche lors des concours des organismes subventionnaires. Les chercheurs peuvent alors développer une double personnalité ayant à assurer une double exigence, celle de la recherche scientifique pure et dure qui implique la rédaction d'articles scientifiques selon des codes bien précis et celle de la recherche partenariale qui implique de pratiquer le transfert, ou

mieux dit, le partage des connaissances en publiant des articles dits de vulgarisation dans des médias pour le grand public.

Finalement, une autre grande limite de la recherche partenariale, si attractive soit-elle, c'est ce qu'on pourrait appeler la solidité ou la durabilité des organisations partenaires. Dans le champ des études en développement régional, des organismes apparemment solides sont disparus avec un retournement des politiques publiques. La valorisation ou la mobilisation de connaissances dans l'action se trouve alors compromise. Dans ces alliances ou ces partenariats de recherche, ce sont les universités qui se sont finalement avérées les partenaires les plus durables. Cela dit, dans le champ des études en développement régional, les recherches partenariales ont été nombreuses, fécondes, et reconnues par la plus vaste communauté scientifique. Mais elles sont exigeantes car il faut pratiquer une sorte d'interculturalisme où chaque partenaire comprend les logiques d'action, les contraintes et les attentes des autres partenaires.

Recherche partenariale dans le domaine de la santé : entre les mondes, la découverte

Emmanuelle Jean, Nicole Ouellet, Josée Gauthier et
Joëlle Gauvin-Racine, professeures
UQAR - Département des sciences infirmières

Le GRIDEQ/CRDT a invité des intervenants provenant de différents disciplines et points de vue, à partager leurs clés, leurs défis et leurs perspectives quant à la recherche partenariale à l'UQAR. Le GRIDEQ/CRDT demandait de réfléchir aux questions suivantes : 1. Pourquoi s'engager dans des démarches de recherche partenariale ? 2. Quels sont les enjeux et défis propres à ce type de recherche ? Comment y faire face ? et 3. Quelle reconnaissance est accordée par le milieu universitaire ? (Comment valoriser ce type de recherche ? Qu'attendez-vous de l'institution dans ce sens ?). Avant de répondre plus en détail à ces questions, il semblait toutefois nécessaire de définir ce qu'est la recherche partenariale. Ainsi, ce texte débute par une exploration des grandes lignes qui pourraient caractériser la recherche partenariale pour ensuite poursuivre en présentant les avantages, défis et clés de ce type de recherche. Une exploration de la reconnaissance accordée à la recherche partenariale conclut la réflexion.

Qu'est-ce que la recherche partenariale : deux projets modèles

À l'amorce de la réflexion concernant la recherche partenariale, avant de répondre aux questions du GRIDEQ/CRDT de manière plus spécifique, il est nécessaire de vérifier si notre compréhension de ce

concept est claire, consensuelle et partagée. Notre réflexion à ce sujet a suscité plusieurs questionnements qui nous ont incitées à consulter les écrits et identifier deux projets modèles de partenariat afin d'en extraire les caractéristiques. Dans cette section, nous présentons d'abord une réflexion liée à la terminologie, aux acteurs et à la méthode, ensuite deux projets modèles et les conclusions que nous en tirons.

Les questionnements que nous avons au sujet de la recherche partenariale sont d'abord d'ordre terminologique. Les termes « recherche partenariale » peuvent être utilisés comme synonymes des termes « recherche collaborative » et « recherche participative ». Toutefois, il n'est pas clair pour nous si ces différents termes font réellement référence au même type de recherche ou s'il existe des différences entre eux. Afin de faciliter la lecture de ce texte, nous utiliserons ces termes de manière interchangeable.

Ensuite, la question des partenaires est soulevée. Si le concept de recherche partenariale implique nécessairement différents types d'acteurs, qui sont ces acteurs ? Est-ce un partenariat entre chercheurs et non-chercheurs ou si cela peut également référer à d'autres types d'acteurs. Notamment, en se rapportant au concept de patient partenaire, est-ce qu'il est question de recherche partenariale lorsqu'elle est conduite par un clinicien en partenariat avec un patient ? Par ailleurs, si le partenariat est établi entre différents types d'institutions telles que celles dispensant les soins et les municipalités, est-ce qu'il peut être question de recherche partenariale ? La recherche conduite entre chercheurs de disciplines différentes ou provenant d'autres universités ou d'autres provinces ou pays peut-elle être qualifiée de recherche partenariale ? Ces différentes questions liées aux acteurs restent en suspens. Cependant, il nous apparaît évident que de caractériser la recherche partenariale seulement à partir des acteurs impliqués est très certainement insuffisant pour bien circonscrire le concept. Nous allons donc explorer si la spécificité de la recherche partenariale peut résider dans son processus.

Ainsi, il est intéressant de savoir si les méthodes ou les processus associés à la recherche partenariale sont distinctifs. Par exemple, est-ce que la recherche partenariale exige que les questions de recherche soient formulées selon les besoins et la perspective des collaborateurs/partenaires ? De manière plus spécifique, est-ce que la recherche partenariale impose un devis de recherche ou réfère-t-elle tout simplement au fait de travailler toutes les étapes d'une recherche de manière conjointe, indépendamment du devis sélectionné, en ayant plusieurs rencontres de travail et en établissant ensemble le plan d'implantation et de diffusion des résultats ? Soucieuses de présenter une vision juste du concept, afin de confirmer ou infirmer nos impressions de réponses à ces différentes questions, nous avons exploré de manière large la littérature en sciences infirmières au sujet de la recherche partenariale.

La brève exploration de la littérature en sciences infirmières a rapidement mis en évidence qu'il n'existe pas de consensus clair concernant les caractéristiques de la recherche partenariale, du moins en sciences infirmières. De plus, moins de la moitié des infirmières chercheuses interrogées semblent d'accord avec l'affirmation suivante : « Les caractéristiques des bonnes pratiques de recherche partenariale sont communément connues des chercheurs » (Ulrich, 2015). En d'autres termes, peu d'infirmières semblent connaître les bonnes pratiques de recherche partenariales. Nous pensons qu'il serait nécessaire de clarifier le concept dans un premier temps et de reconnaître les caractéristiques des bonnes pratiques utilisées en matière de recherche collaborative. Pour décrire les principales caractéristiques de la recherche partenariale nous avons choisi des exemples concrets de projets de recherche qui semblaient être de bons modèles.

Le premier projet identifié comme un modèle de la recherche partenariale s'intitule « Exploration des perspectives des familles et des professionnels de la santé concernant les soins palliatifs à domicile (SPAD) au CSSS de la Matapédia ». Ce projet de recherche

dirigé par deux chercheuses de l'UQAR, Nicole Ouellet et Hélène Sylvain, s'est déroulé en partenariat avec des cliniciens, des gestionnaires responsables des SPAD du CSSS Matapédia et des familles recevant ou ayant reçu des services à domicile. Le but de cette recherche était de comprendre les besoins et attentes des familles et des proches quant à l'offre de services en SPAD ainsi que le point de vue des équipes professionnelles quant à l'amélioration du service. Le MSSS a accordé une subvention au CSSS Matapédia. Le CSSS Matapédia a par la suite demandé la collaboration du Laboratoire de recherche sur la santé en région (Laser). Les chercheurs ont proposé une méthode de recherche exploratoire descriptive avec collecte de données mixte : un questionnaire pour les proches aidants, un questionnaire pour les intervenants, ainsi que des entrevues individuelles et des entrevues de groupe auprès des intervenants.

En tentant de dégager pourquoi ce projet pourrait être perçu comme un modèle de recherche partenariale, certaines grandes lignes ont été extraites. Le premier élément mentionné était qu'au départ, la demande provenait du milieu et qu'il a aussitôt été question de réaliser le projet entièrement en partenariat. Ensuite, un élément clé de ce projet est que les chercheurs ont réalisé l'ensemble des aspects du projet (développement d'outils, cueillette de données, rapport, recommandations) de manière conjointe avec les partenaires cliniques. La majorité des recommandations étaient en voie d'être implantées avant la restructuration du réseau de la santé. À la lumière de cette expérience il est possible de se demander si l'approche en partenariat n'aurait pas favorisé l'applicabilité et l'appropriation des recommandations émises. Cet élément sera d'ailleurs repris plus loin dans le texte.

Le deuxième projet identifié comme un modèle de la recherche partenariale s'intitule « La prise en charge de sa santé sur le territoire du Rocher-Percé » et visait une clientèle atteinte de maladies chroniques. Ce projet de recherche était dirigé par un partenariat chercheurs-décideurs. La chercheuse principale de ce projet de

recherche, Josée Gauthier de l'INSPQ, était également coordonnatrice du Consortium InterEst Santé. Mme Gauthier dirigeait le volet scientifique de ce projet conjointement avec Johanne Méthot, directrice en santé physique, santé mentale et dépendances au CSSS du Rocher-Percé, l'établissement promoteur du projet. Le but de ce partenariat de recherche était de mobiliser les connaissances scientifiques disponibles pour développer un modèle de gestion des maladies chroniques adapté aux particularités des milieux ruraux et éloignés et favoriser son implantation dans d'autres milieux similaires. Le devis de recherche a été conçu de façon à soutenir l'application des données probantes pour transformer les modes d'organisation et de pratiques en situation réelle de soins et documenter les conditions d'implantation effective des composantes organisationnelles du modèle expérimental. Ce projet avait la particularité de reposer sur un dispositif d'évaluation développementale et d'intégrer une stratégie inédite de mobilisation des connaissances dans les milieux cliniques (ateliers de travail entre équipes d'homologues de territoires similaires).

En analysant de plus près pourquoi ce projet était perçu comme un modèle de la recherche partenariale, plusieurs éléments ont été mentionnés. Premièrement, le projet a émergé du milieu, suite à la création du Fonds Pfizer-FRQS-MSSS en maladies chroniques. Afin de soumettre une demande à ce fonds, le milieu partenaire devait être appuyé par une équipe de chercheurs. Les chercheurs et les partenaires poursuivaient un but commun qui avait été établi suite à des discussions et des partages de perspectives. Dans le cadre de ce projet, les chercheurs et partenaires ont travaillé ensemble afin de définir les paramètres initiaux du modèle préconisé. Ensuite, les chercheurs ont soutenu l'utilisation des données probantes issues de la littérature scientifique (extraction et adaptation des connaissances disponibles) et les partenaires ont offert le nouveau modèle de gestion des maladies chroniques à la population cible en trois vagues expérimentales successives, concurremment avec les interventions

habituelles. Par ailleurs, les chercheurs et les partenaires ont évalué les effets produits par le nouveau modèle par rapport aux interventions habituelles (participants, intervenants, réseau local de services), documenté les facteurs qui facilitent ou entravent l'implantation locale et identifié les facteurs clés pour une implantation du modèle dans d'autres milieux similaires.

Ces deux projets modèles permettent de mettre en lumière certaines grandes caractéristiques de la recherche partenariale. Évidemment, une analyse de plusieurs autres écrits et de plusieurs autres projets modèles serait nécessaire pour appuyer ces caractéristiques. Plusieurs questionnements demeurent quant aux acteurs impliqués dans la recherche partenariale. À la lumière des projets modèles identifiés, notre compréhension actuelle situe davantage la recherche partenariale entre chercheurs et non-chercheurs.

Par ailleurs, il est possible d'affirmer qu'une recherche partenariale a avantage à provenir du milieu et qu'elle nécessite la collaboration étroite des chercheurs et des partenaires à toutes les étapes de la recherche. De plus, les projets modèles présentés indiquent que la recherche partenariale n'est pas limitée à un type de devis, tel que la recherche-action par exemple, mais correspond plutôt à une vision qui valorise à la fois les savoirs théoriques et les savoirs d'expérience ainsi que le partage de ces types de savoirs. Mais au-delà de cette vision partagée, existe-t-il d'autres raisons de choisir la recherche partenariale ?

Pourquoi la recherche partenariale : entre les mondes, la découverte

Les raisons qui incitent à la collaboration en recherche sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, dans le domaine de la santé il existe une complexité de sujets qui est telle que cela exige la combinaison de différentes expertises (Essen & Lindblad, 2013). Par ailleurs, le degré d'ouverture à d'autres systèmes que celui de notre réseau

habituel (même discipline, mais domaine d'intérêt différent ; disciplines différentes ; expérience différente entre partenaires - patient, clinicien, chercheur) est un facteur favorisant l'innovation (Rogers, 2003). Ainsi, du point de vue du chercheur, le fait d'ouvrir sa perspective à l'expérience des partenaires ayant des perspectives distinctes permet de concevoir des projets de manière différente, voire potentiellement plus complète et adaptée tant à la réalité théorique qu'à la réalité empirique. D'ailleurs, la recherche partenariale favorise l'abandon d'une conception unidirectionnelle de transfert des connaissances vers des modèles plus interactifs (Baumbusch, 2008). De manière très pragmatique, mentionnons également que plusieurs organismes subventionnaires favorisent amplement ce type d'approche en y attribuant des retombées intéressantes. Toutefois, la recherche partenariale comporte son lot de défis, tout particulièrement en région.

Les défis et les clés de la recherche partenariale : la distance entre les mondes

Les projets modèles de partenariats ont non seulement servi à clarifier le concept, mais ils ont également mis en lumière plusieurs défis liés à ce type d'approche. **Le premier défi**, tout particulièrement présent pour les chercheurs de l'UQAR, est **celui des distances physiques**. La proximité géographique est un facteur favorisant la recherche partenariale (Hoekman, 2010). Qu'en est-il alors de la recherche partenariale lorsque nos partenaires sont physiquement à 100km, voire 600km de nous ? La distance a des répercussions non négligeables sur les budgets de recherche en frais de déplacements ainsi que sur le temps investi par les chercheurs et partenaires pour effectuer les rencontres. Si participer à la recherche implique non seulement une réunion d'une heure, mais également un déplacement de 2h voire 2 jours, est-ce un facteur démobilisant pour les chercheurs et les partenaires ? Il faut absolument prendre en considération cet aspect dans des contextes de région éloignée et isolée, ce qui est

peut-être un élément différent lorsque la recherche se déroule en laboratoire ou dans un grand centre urbain. Plus les distances sont grandes, plus les rencontres de travail peuvent être chronophages et difficiles à organiser.

Notre expérience ainsi que les écrits sur le sujet pointent vers les clés pour pallier le défi des distances. D'abord, il est essentiel de permettre aux participants de se rencontrer en personne une fois par milieu pour établir le contact (Ludington-Hoe, 1996). Ensuite, l'utilisation du cyberspace (vidéoconférence, Gotomeeting, Scopia, Skype, One drive, etc.) est maintenant un incontournable pour réaliser une recherche partenariale dans nos milieux. Finalement, définir des objectifs clairs et réalisables, avoir un plan de suivi à la fin de chaque réunion et se doter d'outils de communication efficaces sont identifiés comme des éléments qui compensent la distance. La communication étroite et authentique, indépendamment de l'outil de communication privilégié, est très certainement une clé pour pallier les défis des distances physiques.

Il nous apparaît également important de mentionner que les distances ne créent pas seulement de l'éloignement, mais favorisent la proximité entre les membres, également la proximité avec la population, ce qui peut rendre plus difficiles l'anonymat et le respect de la confidentialité. Le respect de l'anonymat et de la confidentialité demeure le défi des petites équipes qui travaillent en région éloignée et isolée. L'éloignement ou la proximité n'est pas que physique, il peut également être culturel.

La culture du chercheur peut être différente de celle du non-chercheur. Selon notre expérience, cette différence se manifeste de plusieurs manières. D'abord, elle teinte les attentes en termes de temps. Il nous apparaît que les chercheurs et autres partenaires n'ont pas les mêmes notions de temps. Les chercheurs doivent comprendre que l'unité de temps efficace pour un non-chercheur est généralement en dessous d'un an. De même, les partenaires doivent

comprendre que, dans la recherche, l'unité de temps efficace est généralement de 3 ans (Government-University-Industry Research Roundtable, 1999). À ce sujet, les chercheurs devraient à tout prix éviter la surenchère en termes de réalisations et d'échéanciers potentiels. De même, les écrits guidant les partenaires devraient être clairs et transparents concernant l'implication réelle des partenaires et concernant le temps requis pour réaliser les projets. Notamment, il nous apparaît mal avisé de noter ceci : « Le rôle de partenaire-décideur n'exige pas beaucoup de temps ; le partenariat doit être souple et adapté au rôle et aux besoins du décideur » (Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, (s.d), p.3).

Le deuxième défi, celui de la distance culturelle, engendre parfois un manque de compréhension et de confiance entre les partenaires. Il arrive qu'il y ait une mauvaise compréhension des impératifs de l'éthique, du financement, des structures de prise de décision et même des intérêts fondamentaux du partenaire (applications concrètes ou théoriques) (Bergold, 2012). En recherche partenariale, les interactions entre chercheurs et non-chercheurs sont embrouillées (« Muddled relationships ») (Mayan & Daum, 2016). Dans le cadre de la recherche classique, la relation entre les chercheurs et la recherche semble être clairement définie. Fondamentalement, c'est une non-relation dans laquelle le chercheur est, dans la mesure du possible, neutre ou invisible. Tout le reste risque de conduire à la distorsion des résultats ou de menacer la validité interne. Dans les projets de recherche participative, les chercheurs et partenaires acquièrent des rôles nouveaux et inconnus. En plus, ces rôles ne sont pas statiques. Au contraire, ils sont sujets à des changements continuels. Cela est dû à la nature même de la recherche partenariale et également à sa durée. Avec les mouvements constants dans le domaine de la santé, il peut se produire plusieurs développements dans le groupe des partenaires de recherche qui façonnent la façon dont ils se rapportent les uns aux autres. Par ailleurs, dans le cadre de la recherche participative, il peut être très nouveau notamment pour les chercheurs

de devoir négocier leurs agendas et objectifs (Baumbusch, 2008). Par exemple, il n'est pas rare que l'équipe de recherche souhaite pouvoir développer un projet dont les retombées iraient bien au-delà des applications concrètes attendues par les partenaires, mais qui serait beaucoup plus long (Government-University-Industry Research Roundtable, 1999).

Selon notre expérience et à la lumière de certains écrits, la solution aux défis engendrés par la distance culturelle entre chercheurs et non-chercheurs est de développer et de porter une attention particulière à la gestion de la relation efficace. S'impliquer dans une recherche partenariale implique des qualités sociales et un souci pour la démocratie. Cela nécessite de poser des gestes concrets pour créer la confiance qui mène vers une meilleure compréhension (« Creating a safe-space »). Cela implique de mettre en commun les intérêts, de définir clairement les rôles (mandat du comité scientifique, mandat du comité de travail), d'identifier clairement les responsabilités et les limites, et d'établir une communication fréquente (Gray, 2001). Enfin, pour pallier les défis de la recherche partenariale, cela demande plusieurs ressources.

Les ressources nécessaires

Les ressources nécessaires, et donc là où l'institution pourrait potentiellement jouer un rôle, sont d'abord d'ordre technique et ensuite politique. Les défis liés aux distances, tant géographiques que culturelles, nécessitent de mettre en place des moyens de communication efficaces afin de favoriser la mobilisation de tous les acteurs. Il apparaît évident que les plateformes informatiques actuelles sont insuffisantes. Un atout non négligeable serait de fournir un accès facile à des espaces de partage pour des personnes qui sont à l'extérieur du système universitaire. Par exemple, le soutien pour l'utilisation de plateformes telles que Scopia est grandement facilitant mais demande davantage de ressources humaines.

D'un point de vue politique, dans le secteur de la santé, il persiste une prédominance du modèle biomédical de certains organismes subventionnaires, notamment, plusieurs thématiques ciblées sont liées à des problématiques purement biomédicales. Cette façon de concevoir les thématiques de recherche nous apparaît incompatible avec la complexité des problématiques dans le domaine de la santé et des questionnements de nos partenaires des milieux, et donc peu propice à la recherche partenariale.

Ainsi, afin de participer à la journée de réflexion organisée par le GRIDEQ / CRDT nous avons tenté de clarifier le concept de recherche partenariale. À la lumière de deux projets modèles de la recherche partenariale, nous constatons que c'est un concept qui est très près de celui de la recherche collaborative et de la recherche participative. La recherche partenariale implique des chercheurs et non-chercheurs dans un processus de collaboration continue à toutes les étapes de la recherche, de sa conception à la diffusion de ses résultats. La recherche partenariale n'est pas limitée à un devis, mais elle est plutôt ancrée dans une vision de valorisation de différents types de savoirs. Les défis et clés de la recherche partenariale peuvent être regroupés, tout particulièrement pour les chercheurs de l'UQAR, sous la thématique des distances, tant géographiques que culturelles. Les clés de la recherche partenariale sont quant à elles centrées autour de la gestion efficace des relations. Finalement, de notre point de vue, l'UQAR pourrait favoriser la recherche partenariale en facilitant les communications et en agissant pour influencer les thématiques des grands organismes subventionnaires afin qu'elles correspondent mieux à la réalité de nos milieux.

Références

Baumbusch, J. L., Kirkham, S. R., Khan, K. B., McDonald, H., Semeniuk, P., Tan, E., (2008). « Pursuing common agendas : a collaborative model for knowledge translation between research and practice in clinical settings ». *Research in Nursing & Health*, 31(2), 130-140

- Bergold, J., & Thomas, S. (2012). « Participatory Research Methods : A Methodological Approach in Motion. Retrieved from Forum Qualitative Sozialforschung, 13(1) / Forum : Qualitative Social Research, 13(1) ». Repéré à <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1801/3334>
- Essen, A., & Lindblad, S. (2013). « Innovation as emergence in healthcare : Unpacking change from within : Complexity in Health and Health Care Systems » (English). *Social science & medicine* (1982), 93, 203-211. Repéré à <https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=fcs&AN=27713383&lang=fr&site=ehost-live>
- Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé. ((s.d)). *Comment être un bon partenaire de recherche : guide pour gestionnaires et responsables de politiques du système de santé*. Ottawa : Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé. Repéré à http://www.fcass-cfhi.ca/migrated/pdf/partner_f.pdf
- Government-University-Industry Research Roundtable. (1999). Overcoming barriers to collaborative research. Report of a workshop. National Academies Press. Repéré à <https://www.nap.edu/read/9722/chapter/1>
- Gray, R. W., Woodward, N. J., & Carter, Y. H. (2001). « Barriers to the development of collaborative research in general practice : A qualitative study ». *British Journal of General Practice*, 51(464) : 221-222.
- Hoekman, J., Frenken, K., Tijssen, R. J. W. (2010). « Research collaboration at a distance : Changing spatial patterns of scientific collaboration within Europe ». *Research Policy*, 39(5) : 662-673. doi : 10.1016/j.respol.2010.01.012
- Ludington-Hoe, S. M., & Swinth, J. (1996). « A successful long-distance research collaboration ». *Applied Nursing Research*, 9(4) : 219-224. doi : [http://dx.doi.org/10.1016/S0897-1897\(96\)80141-8](http://dx.doi.org/10.1016/S0897-1897(96)80141-8)
- Mayan, M. J., & Daum, C. H. (2016). « Worth the Risk ? Muddled Relationships in Community-Based Participatory Research ». *Qualitative Health Research*, 26(1) : 69-76. doi : 10.1177/1049732315618660
- Rogers, E. M. (2003). *Diffusion of innovation* (5). New York : Free Press.
- Ulrich, C. M., Wallen, G. R., Cui, N., Chittams, J., Sweet, M., & Plemmons, D. (2015). « Establishing good collaborative research practices in the responsible conduct of research in nursing science ». *Nursing Outlook*, 63(2) : 171-180. doi : <http://dx.doi.org/10.1016/j.outlook.2014.10.007>

La recherche partenariale au-delà de la recherche appliquée

Ariane Plourde, directrice
UQAR - Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER)

Dans les secteurs où j'ai œuvré comme chercheure et gestionnaire de la recherche scientifique au cours de ma carrière soit en agriculture, foresterie et pêches et océans, j'ai toujours évolué dans un contexte où la recherche devait contribuer à résoudre des questions spécifiques des gouvernements. Peu de place était laissée à la recherche fondamentale sans apparente pertinence à court et moyen termes. Normal dans un contexte de recherche gouvernementale où j'ai œuvré tant pendant mes études graduées que mes années au service du gouvernement fédéral. Cela n'excluait pas la collaboration avec le milieu académique. Cependant, les collaborations devaient, dans la très grande majorité des cas, contribuer à répondre aux questions gouvernementales. Les programmes de financement exigeaient et continuent d'exiger l'implication des utilisateurs finaux des résultats de la recherche que ce soient les gouvernements, l'industrie ou les organisations non gouvernementales. Le poids relatif de chaque groupe a fluctué quelque peu dans le temps. Cependant, le succès du financement pour les chercheurs était et reste en très grande partie fortement tributaire de la collaboration de groupes externes et en particulier de l'industrie depuis les 3 dernières décennies. Les orientations politiques sur les programmes de financement de la recherche à l'interne des ministères à vocation scientifique ou des agences subventionnaires fédérales et provinciales ont donc eu pour effet de canaliser les investissements et les efforts dans la recherche appliquée.

La réponse à la question de savoir pourquoi s'engager dans des démarches de recherche partenariale est donc à première vue celle du succès du financement du chercheur en appui à ses ambitions d'envergure de son programme de recherche et d'impact dans le milieu. Cependant, l'expérience sur le terrain de ceux qui sont engagés dans le partenariat démontre également l'apport du partenariat dans l'acquisition d'une connaissance approfondie du contexte réel dans lequel s'inscrivent la recherche et la formation académique dirigées par le chercheur. Elle contribue également à augmenter l'efficacité du transfert des résultats de la recherche et son adoption ou de sa mise en œuvre. La formation des prochaines générations de professionnels et de chercheurs bénéficie également directement ou indirectement de la qualité de la connexion entre le professeur-chercheur et le milieu. Plusieurs programmes de financement ont été créés pour favoriser cette implication. L'ensemble de ces activités contribue à mieux préparer les étudiants au marché du travail.

Le partenariat n'est pas chose facile et comporte des défis plus ou moins grands. Le succès est fonction de la qualité des relations bâties avec le temps et de la bonne compréhension mutuelle des conditions à respecter. Apprivoiser le milieu, établir des contacts, s'engager et bâtir une relation de confiance prennent du temps. Il faut donc s'investir et cultiver les relations sur des intérêts communs et prendre le temps de s'instruire mutuellement sur les contextes de chacune des organisations impliquées. L'appui mutuel s'établit alors au bénéfice des parties. Par expérience, le plus grand défi réside dans la compréhension et l'acceptation des droits de propriété intellectuelle des résultats découlant du partenariat. Encore trop souvent, cette question est incomprise des individus et de leur organisation d'attache. Il faut alors déployer des efforts de communication et de gestion afin d'arriver à une entente satisfaisante et légitime. Les universités ont développé les compétences et principes à appliquer et elles sont en mesure d'appuyer le chercheur dans ses premières discussions en la matière. Dans les secteurs de recherche peu propices

à la protection par brevet ou autres mécanismes apparentés et dont le résultat final est essentiellement la publication scientifique de nouvelles connaissances, la question devrait être simple. Cependant, on se bute souvent à des incompréhensions qui causent invariablement de longs délais à la conclusion d'une entente de partenariat. Il est souhaitable que cette question soit discutée par les partenaires dès les débuts des échanges sur le projet. Reporter la question à la toute dernière étape du déroulement du projet peut, de fait, créer un litige long à régler et pénaliser les membres de l'équipe, en particulier les étudiants. Cette situation est depuis longtemps une réalité vécue trop fréquemment. Par conséquent, les agences subventionnaires exigent maintenant souvent la signature d'ententes de partenariat avant de déboursier le premier versement. Une formation devrait être offerte aux professeurs à ce sujet à leur entrée en poste.

Les agences subventionnaires valorisent le partenariat dans un grand nombre de programmes et cela s'exprime essentiellement dans les critères d'évaluation portant sur les interactions avec les organismes d'appui et les avantages attendus au Canada et pour les organismes d'appui. Le milieu universitaire valorise également la recherche partenariale puisqu'elle devient une condition incontournable du succès d'une bonne part du financement des universités tant pour la formation d'étudiants gradués que pour l'apport en frais indirects essentiels au financement de la structure universitaire. Les universités valorisent également ce type de recherche puisqu'elle contribue grandement à son impact dans le milieu de par ses contributions au développement environnemental, social et économique de la société en partenariat avec les joueurs du milieu. L'impact visible des universités dans la société stimule l'appui des intervenants clefs du milieu dans le financement des universités tant pour la formation académique que la recherche. Cet appui est absolument nécessaire à son développement particulièrement pour des universités en région comme la nôtre. Les universités offrent donc des appuis de différentes

natures pour encourager la recherche partenariale tels que le dégagement de cours, une contribution financière et des ressources techniques et professionnelles. L'accompagnement pour obtenir l'appui nécessaire aux plus hauts niveaux des organismes partenaires dans un contexte de compétition élevée est également une contribution significative de la haute gestion universitaire.

Regards sur la recherche-action participative

Lucie G lineau, professeure
UQAR - D partement de psychosociologie et travail social

1. Comment s'assurer de l' quilibre des rapports entre les partenaires ?

Dans l'univers dans lequel je gravite, nous parlons rarement de recherche partenariale et plut t de recherche-action participative - RAP. Plusieurs perspectives traversent la RAP. Notre perspective est celle o  le savoir est reconnu comme source de pouvoir. Afin de favoriser cette prise de pouvoir, des acteurs non acad miques (intervenantEs sociaux, citoyenNEs, praticienNEs) participent activement   titre de co-chercheurEs dans des travaux de recherche voire r alisent eux-m mes leurs propres activit s de recherche, avec parfois un soutien ponctuel. Dans les versions les plus abouties, on ne retrouve m me plus de chercheurEs acad miques (Tandon, 2002). Dans les strat gies d'accompagnement, ce sont les chercheurEs qui s'av rent les partenaires des milieux ou de citoyenNEs en situation de pauvret ,   leur demande. La recherche-action participative telle que nous la pratiquons engage la participation de non-expertEs en recherche dans quatre sph res et leur reconna t « ce droit » d'y jouer un r le de premier plan. Ces sph res sont celle de la prise de parole comme expertE de la pratique ou du v cu (par exemple de situations de pauvret ) ; celle de la production du savoir en participant aux  tapes de planification et de d veloppement de la recherche (probl matique, recrutement,  laboration des outils, collecte notamment) ; celle de l'analyse (incontournable) ; et enfin, celle de la prise de parole publique en s'appuyant sur les connaissances produites (G lineau, Dufour & B lisle, 2012). L'id e sous-jacente est

qu'en créant ainsi des espaces de coconstruction de connaissances, en créant des espaces de croisement des expertises (académiques, pratiques et de vécu), nous sommes mieux à même de saisir la complexité des phénomènes sociaux. Les partenaires sont donc d'une part les chercheurEs. Mais ce sont aussi, à nos yeux, les organisations qui soutiennent les employéEs ou leurs utilisateurs de services à ces démarches de recherche participative, encourageant le déploiement d'une culture organisationnelle de recherche (Gélineau, Vinet-Bonin & Gervais, 2009).

Pour assurer l'équilibre des rapports entre les partenaires lors d'accompagnement en recherche, trois éléments me semblent incontournables.

Le premier est la mise en place d'une entente de collaboration négociée où sont précisés : la démarche de recherche ainsi que la question (ou l'hypothèse) qui la sous-tend ; la place accordée aux différents acteurs en matière de prise de parole, de participation à la production des connaissances, à l'analyse et la prise de parole ainsi que les moyens mis en place pour y parvenir ; les lieux de valorisation des connaissances et les questions touchant à la propriété des connaissances coconstruites dont l'identification des auteurs dans le cadre des publications, tenant compte des enjeux pour les diverses catégories d'acteurs ; enfin, les considérations éthiques notamment liées à la reconnaissance publique des expertises.

Le second est l'attention portée aux logiques d'animation et de leadership partagé. Des collectifs de recherche sont souvent constitués. Un souci particulier est apporté à la composition de ces collectifs, à l'équilibre des voix et aux motifs de présence des différentes catégories d'acteurs et qui les représente. Une attention est portée aux mécanismes de prise de parole et de prise de décision. Des espaces d'exploration dits homogènes de la parole (ex. entre expertEs de vécu, entre expertEs de la pratique, entre expertEs académiques) sont pensés en alternance avec des espaces

hétérogènes (Dufour & Gélinau, 2012). Le processus scientifique de recherche est aussi souvent perçu comme « intimidant » pour les acteurs autres que les chercheurEs académiques. Une présence ne signifie pas nécessairement une pleine participation si ce n'est que par la présence de freins et d'obstacles que représentent le vocabulaire spécialisé, les méthodes introduites, les codes implicites. On tente alors de mettre en place des stratégies où touTEs, y compris les expertEs académiques, sont invitéEs à explorer des chemins moins balisés, en mettant de l'avant d'autres stratégies de prise de parole, selon les expertises en présence, osant aller parfois du côté des arts : photos, poésie, dessin. Ceci en vue que tous, même les chercheurEs académiques, se retrouvent dans des espaces (parfois) de vulnérabilité. D'autres stratégies sont aussi pensées pour mettre en valeur les expertises pratiques ou citoyennes. De même des espaces de socialisation et de rencontre sont pensés, autour de pot luck partagé par exemple, histoire de favoriser la rencontre hors de la réflexion scientifique (Vaatavec, 2014).

Une considération particulière est portée à l'accompagnement et à la formation scientifique des expertEs de vécu ou de pratiques. Au besoin des ateliers de formation sont animés afin de développer certaines compétences en recherche. On doit penser à favoriser l'accès, notamment pour les personnes en situation de pauvreté, aux agendas, aux outils informatiques (ordinateurs portables, logiciels et connexions internet) ainsi qu'à l'utilisation du courrier électronique. Et une attention particulière est portée au soutien financier : gardiennage, transport, frais de formation (Vaatavec, 2014).

Enfin nous apportons une attention soutenue à la rigueur du processus scientifique associé à la recherche sociale, car la recherche-action participative vise la production rigoureuse de connaissances. Les critères de scientificité que sont la validité externe, la validité interne, la fidélité, l'objectivité des données (quantitatif) ou encore la transférabilité, la crédibilité, la fiabilité et la confirmation (qualitatif) demeurent des garde-fous essentiels.

2. Où et comment avez-vous trouvé le soutien dont vous aviez besoin ?

Comme chercheure, engagée dans ces pratiques, le fait que le service à la collectivité soit inscrit dans ma tâche professorale dans les Universités du Québec rend légitimes de telles pratiques contrairement à des collègues travaillant dans des universités à charte privée par exemple. La présence par ailleurs dans certaines universités, institutions ou organisations de guichets d'accès : un bureau des services à la collectivité, une boutique de sciences, une chaire ou un collectif de recherche avec une mission participative, voire une affiliation universitaire ou la présence d'unE agentE de recherche est aussi fort aidant. Ainsi la porte d'entrée pour les demandes de collaboration avec des chercheurEs académiques ne repose pas sur l'expertise ou l'intérêt d'un seul individu.

Du soutien mutuel est également trouvé dans des communautés de pratique, car ces pratiques de recherche demeurent marginales. Je pense spontanément à trois espaces dans mon environnement : la création depuis 2012, suite à un séminaire national sur la recherche-action participative dans les milieux de la santé, des services sociaux et communautaires (Gélineau *et al.*, 2013), de midi-RAP, où les praticienNEs de la RAP se rencontrent pour échanger sur leurs façons de faire (D'Avignon *et al.*, soumis) ; une communauté de pratique en RAP, regroupant des organisateurs et organisatrices communautaires engagéEs et interpelléEs par ces façons de faire en émergence au CIUSSS de la Capitale-Nationale, avec notre accompagnement méthodologique ; un collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural à l'UQAR campus de Lévis qui se veut une porte d'entrée pour des demandes en recherche mais également un lieu d'échange et d'entraide pour les personnes interpellées par ces pratiques.

Un autre espace aidant est celui de la reconnaissance de la posture de co-chercheurE par l'université encadrant la gestion des projets. Ici tout

est loin d'être gagné, mais le fait de reconnaître dans les financements internes des volets liés au soutien et à la participation des expertEs de la pratique et du vécu, non pas à titre de participantEs-sujets à la recherche, mais à titre de co-chercheurEs, se révèle facilitant.

De nombreux enjeux demeurent. Un premier est celui du soutien d'organismes financiers et surtout, des pairs évaluateurs. Ici le travail ne manque pas ! Néanmoins, des organismes tels les Instituts de recherche en santé du Canada reconnaissent l'intérêt et la plus-value de telles démarches de recherche en encourageant par exemple la recherche dite interventionnelle ou encore participative de par sa propension à favoriser l'appropriation des résultats.

La reconnaissance du statut de « Micro-recherche » serait aussi un pan à développer : encourager et soutenir, parfois par du financement minime, la mise en place de projets de recherche ancrés dans les milieux avec un facteur d'impact élevé, non pas auprès de la communauté de chercheurs (le critère habituellement retenu), mais bien des parties prenantes (*stakeholders*). Ici est posée également toute la question de l'accès hors du réseau des bibliothèques universitaires aux connaissances produites et la nécessité, pour les praticienNEs RAP, pour ce faire de publier en libre accès ou dans des médiums autres qu'académiques. Ici les enjeux de reconnaissance des dossiers des chercheurEs impliqués dans de telles démarches sont cruciaux.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer le rôle important que doivent jouer les universités régionales pour conserver vivants les lieux de concertation, espaces particulièrement mis à mal dans la vague importante de centralisation actuelle.

3. Comment évaluer les démarches de recherche partenariale et leurs effets ?

Tout un travail de peaufinement des indicateurs est nécessaire. Pour le moment nous nous référons principalement aux critères éthiques et

relationnels de Lincoln (Lincoln, 1995). Les participantEs à l'issue du projet ont-ils acquis une meilleure compréhension du sujet (authenticité ontologique) ? Y-a-t-il eu passage du « je au nous », c'est à dire le passage d'une perspective individuelle de « l'objet » à l'étude, à une perspective collective (authenticité éducative) ? Je me souviens particulièrement à ce propos d'un participant à un projet qui témoignait être devenu à l'issue du projet non pas un OGM mais un OPM soit « un organisme pédagogiquement modifié ». Y-a-t-il eu un impact sur la réalité des participantEs (authenticité catalytique) ? Les participantEs ont-ils développé une maîtrise des outils de recherche ou autres développés et sont-ils passés à l'action (authenticité tactique) ?

Nous tenons aussi compte de l'équilibre des voix et notamment du respect de l'entente de collaboration. Au-delà des stratégies préconisées dans l'entente, nous cherchons les traces manifestes d'une co-construction et d'intégration des expertises et des méthodes. La présence par exemple d'un « scrapbook » créé de toutes pièces par des citoyennes – expertes de vécu dans le cadre du projet Vataavec, afin de documenter le déroulement du projet de recherche dans lequel elles s'étaient investies, en est un exemple. Ou encore la présence de poèmes rediffusés avec fierté par leurs auteurEs (Forum sur la pauvreté en milieu rural). Ou la présence d'articles dans les publications des organisations, vulgarisant les résultats des travaux et des démarches par les participants eux-mêmes.

Enfin, nous portons attention à la portée des résultats : les groupes ont-ils acquis une autonomie en recherche à l'issue du processus ? Y a-t-il utilisation ou recours aux résultats dans les organisations, les collectivités, voire les politiques ? Ce dernier point est pour nous un des indicateurs les plus probants de la portée d'une RAP.

Références

- D'Avignon, G., Gaudreau, L., Bernard, A. , Fradet, L., Moreau, C., Gélinau, L., Dupéré, S., Raymond, É. (Soumis). « La contribution des Midi-RAP aux savoir-faire AVEC » (titre provisoire). *Recherches sociographiques*.
- Dufour, É., & Gélinau, L. (2012). « La recherche-action participative, une voix/voie pour la conscientisation? L'expérience de Solidarité Familles Limoilou et le droit à une (saine) alimentation ». Dans G. Amplemann, L. Denis & J.-Y. Desgagnés (Éds.), *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, p. 67-194.
- Gélinau, L., Dufour, É., & Bélisle, M. (2012). « Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs ». *Revue de l'ARQ* (13), 35-54.
- Gélinau, L., Dupéré, S., Fradet, L.U., Landry, É., Beaulieu, M., & O'Neill, M. (2013). « Une rencontre pan-québécoise sur la recherche participative francophone en santé et services sociaux : origines, déroulement et principaux apprentissages ». *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 50-72.
- Gélinau, L., Vinet-Bonin, A., & Gervais, M. (2009). « Quand recherche et proximité se conjuguent. Réflexions autour de l'émergence d'une culture de recherche dans les organismes de santé et de services sociaux ». Dans M. Clément, L. Gélinau & A.-M. McKay (Éds.), *Proximités : lien, accompagnement et soin*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 303-314.
- Lincoln, Y. S. (1995). « Emerging Criteria for Quality in Qualitative and Interpretive Research ». *Qualitative Inquiry*, 1, 275-289.
- Tandon, R. (2002). *Participatory Research : Revisiting the Roots*. New Delhi : Mosaic Books.
- Vaatavec, C. (2014). *L'avec pour faire ensemble. Un guide de pratiques, de réflexions et d'outils*. Québec : Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Recherche partenariale : au-delà du discours dominant

Emmanuel Guy, professeur
UQAR - Département de gestion

Après des études multidisciplinaires en navigation, anthropologie, gestion des ressources maritimes et géographie, j'ai débuté ma carrière de professeur grâce à un grand projet qui avait germé à l'extérieur des sphères universitaires : une chaire de recherche en transport maritime. L'impulsion de départ venait d'acteurs industriels et gouvernementaux convaincus que le transport maritime n'était pas exploité à son plein potentiel au Québec et que la recherche permettrait de dégager des pistes qui les aideraient à corriger la situation. Ainsi, sans les qualifier de recherches partenariales, nous avons mené à l'UQAR sur un peu moins d'une dizaine d'années des projets qui ont permis à la fois de nourrir la réflexion des partenaires sur les transformations des marchés du transport maritime et sur leur encadrement public tout en fournissant aux chercheurs impliqués de précieux cas d'étude pour tester des modèles plus généraux ; notamment par rapport au changement institutionnel et au processus décisionnel collectif. Il m'est donc facile d'imaginer des collaborations où la recherche partenariale offre autant aux chercheurs qu'aux partenaires socio-économiques. Néanmoins, en prenant du recul face à mon expérience et en la contextualisant dans le discours actuel de la valorisation de la recherche partenariale (tant chez les administrateurs universitaires que dans les médias), il m'apparaît que mon témoignage doit d'abord servir à rappeler quelques mises en garde. Elles sont de trois natures différentes :

1) Ma **première mise en garde** est épistémologique – Il semble nécessaire pour cette réflexion de souligner que la recherche partenariale et la recherche fondamentale diffèrent principalement quant à leur finalité. Le partenaire s'intéresse à la recherche parce qu'il espère des solutions plus efficaces à des problèmes spécifiques qu'il n'a pu solutionner de manière satisfaisante dans sa pratique. Il n'a d'intérêt pour les concepts ou les théories que dans la mesure où ceux-ci permettent de mieux comprendre sa situation personnelle qu'il juge souvent unique. Cette démarche apparaît à l'opposé du projet intellectuel aux fondements des sciences sociales : identifier les principes transversaux qui permettent d'expliquer la nature des sociétés ou d'anticiper le changement de leurs dynamiques. Faire de la recherche partenariale c'est s'intéresser au moins momentanément au spécifique, alors qu'il y a d'énormes besoins de recherche du côté des modèles généralisants.

2) Ma **deuxième mise en garde** est contextuelle – Pourquoi s'intéresse-t-on davantage à la recherche partenariale maintenant ? On peut difficilement ignorer les pressions financières auxquelles fait face le système universitaire québécois. À l'heure où les activités de recherche se multiplient, où la démographie limite les possibilités de croissance des activités d'enseignement ; lorsque les fonds publics se raréfient les partenaires socio-économiques intéressés à investir en recherche apparaissent clairement comme une opportunité inespérée de diversifier les revenus. Cette situation est déjà en soi problématique et porteuse de glissements potentiels. Mais il semble y avoir pire. Nous aurions tort de penser que cette crise est purement comptable. Derrière cette réduction des fonds publics disponibles se cache aussi une remise en question de la finalité de l'université. On laisse croire que si elle est laissée à elle-même, elle ne produira qu'un savoir déconnecté, voire carrément inutile. Il faudrait plutôt que ce soit les praticiens qui identifient les problématiques auxquelles devrait s'attaquer la recherche. Il s'agirait là du meilleur moyen de garantir que les savoirs produits soient le plus utiles à augmenter à court

terme la performance de l'ensemble de la société. C'est là le paradigme de l'économie du savoir. Dans un contexte où ce modèle semble omniprésent chez nos décideurs, se réclamer du modèle de la recherche partenariale c'est indirectement, mais inéluctablement, donner du poids aux prétentions de ce paradigme.

3) **Troisième mise en garde** : la recherche commanditée n'est pas de la recherche partenariale. Les tenants de la recherche partenariale insistent généralement sur la notion de coconstruction des savoirs pour définir ce type particulier de recherche. Dans cet idéal type, chercheurs et praticiens travaillent de concert pour définir les problématiques, choisir les méthodologies de recherche et faire l'analyse des données colligées. En contraste, en recherche commanditée les acteurs non-chercheurs approchent un chercheur pour mener une étude sur la problématique qu'ils ont définie. Le chercheur propose une démarche de recherche pour aborder cet enjeu en fonction de ses expertises et en évalue le coût. Les partenaires paient et obtiennent les conclusions que vient leur présenter le chercheur. Plusieurs acteurs socio-économiques ont développé ce type de relation avec la recherche menée dans les cabinets de conseil. Ce genre d'approche place *de facto* le chercheur dans une situation où son travail sera soit récupéré par les commanditaires qui y verront une sanction scientifique à leurs prétentions ; soit dénigré par ces derniers si les conclusions vont dans une direction différente que celle qu'ils anticipaient. Puisqu'il n'y a pas coconstruction, on peut rejeter ce genre de démarche comme ne répondant pas aux critères définissant une recherche partenariale désirable. Cependant, c'est mon observation que la recherche commanditée est de toute évidence plus fréquente que la recherche partenariale véritable et souvent assimilée à cette dernière. Qui plus est, les chercheurs qui étudient les actions des acteurs socio-économiques eux-mêmes et les chercheurs qui utilisent des méthodologies qualitatives sont beaucoup plus vulnérables à ce genre de glissements déformant la nature même de la recherche

partenariale. En effet, s'il n'y a pas de difficulté d'acquisition des données via une instrumentation rare, ni via des modèles mathématiques complexes, l'expérience individuelle d'un acteur peut facilement être présentée comme équivalente aux conclusions du chercheur. Ceci s'ajoute au fait que les recherches qualitatives et en sciences sociales sont déjà désavantagées dans le financement classique de la recherche non partenariale. Bref, si on valorise la recherche partenariale sans se donner des standards exigeants quant à la profondeur de la collaboration attendue entre partenaires praticiens et chercheurs on risque de fragiliser davantage un secteur de la recherche qui est déjà plus vulnérable que d'autres.

Est-ce à dire que la recherche partenariale n'est qu'un leurre ? C'est n'est pas la conclusion que j'en tire. La recherche partenariale offre des avantages évidents et importants et de ce fait il faut reconnaître à cette démarche intellectuelle toute sa pertinence et sa légitimité. Néanmoins, il faut se garder d'y voir une panacée. Surtout que les difficultés à financer suffisamment le réseau universitaire québécois et que le contexte socio-politique dominé par le paradigme de l'économie du savoir peuvent accentuer considérablement les risques de glissements intrinsèques à cette approche. Je suggère qu'il serait sage de faire en sorte que la recherche partenariale ne devienne pas la norme imposée des travaux universitaires en sciences sociales.

Quels besoins, quelles possibilités de soutien ?

Nathalie Lewis, professeure
UQAR - Département sociétés, territoires et développement

Avec une double formation en science politique et en sociologie, je m'intéresse aux objets environnementaux depuis le début des années quatre-vingt-dix. Si la pertinence de la thématique ne fait aucun doute aujourd'hui, elle pouvait sembler un *effet de mode* dans un département de science politique en 1990 ! Les années ont passé et une certaine façon de voir le monde s'est imposée : l'environnement est devenu un construit intemporel !

L'objet – construction, s'il en est, car l'*environnement* n'existait pas sous ce vocable du moins avant les années 1970 – polysémique à souhait est hautement politique. Il parcourt abondamment l'espace public donnant ainsi l'impression d'être au centre des actions. Pourtant, cette thématique, peut-être trop politique, fait du surplace en suggérant une idée d'avancement ! Les enjeux sont énormes, ils ne vont pas en diminuant – ce serait plutôt le contraire.

Certes on ne peut nier certaines avancées dans la compréhension fine d'enjeux, mais le défi sociétal est que ces enjeux s'interconnectent et s'entrecroisent. Sans un mode de travail et de relation centré sur la complexité des enjeux humains... on n'avance guère. Jusqu'ici, si on a changé de vocabulaire, nous restons face aux mêmes défis (amplifiés). C'est en ayant en tête cette thématique que je réponds aux questions posées.

1. Comment s'assurer de l'équilibre des rapports entre les partenaires?

Il s'agit déjà de comprendre « qui est qui » avec le moins de préjugés possible. Qui sont nos « partenaires » ? Une recherche voulant croiser réalités sociales (je suis sociologue) et enjeux environnementaux afin de percer cette relation complexe ne peut se faire en vase clos. Elle implique de faire avec d'autres. Dans certains cas, ces partenaires sont d'autres scientifiques (de diverses disciplines), dans d'autres cas des acteurs sociaux aux différentes casquettes. Dans les deux cas, ces acteurs nous ressemblent et le réflexe nous amène à les personnifier à notre image. Ce qui est une erreur ! Il s'agit de faire l'effort de comprendre « qui » est l'autre, « qui » sont « les autres ».

Dans les deux cas, il me semble important de comprendre les attentes de chacun dès l'amont, de discuter et revoir les termes (scientifiques et techniques) de l'entente, de la recherche, de la discussion. À ce moment, il ne faut pas hésiter à poser nos limites qui peuvent se décliner à plusieurs niveaux (éthiques, scientifiques, techniques, opérationnels, financiers...) afin de ne pas créer de fausses attentes.

Un **travail de traduction** des termes utilisés me semble important dans l'appropriation de l'autre, des autres et dans l'équilibre à créer. Cet équilibre souhaité ne vient pas automatiquement et l'ignorer peut être facteur de tensions futures. En cours de route, l'activité de recherche génère aussi des frustrations : plus l'enjeu implique un aspect social audible, plus des « réponses » sont attendues. Les réponses des uns ne sont pas toujours des réponses pour les autres et à ce titre **un socle de travail et d'entente clair dès l'amont** peut prévenir ou atténuer certaines dissonances.

Toute union d'acteurs, tout partenariat implique des **enjeux de pouvoir et des rapports de force**. L'enjeu de l'environnement, entre autres, fait ressortir ces enjeux multiples dans lesquels le politique n'est jamais loin ! Plus la thématique est à l'avant-scène de l'agenda

politique, plus la recherche est sous tension et ceux qui y contribuent tout autant !

Par ailleurs, plus que tout, la question de la **temporalité** reste l'élément qui, à mes yeux, risque d'entraîner le plus grand déséquilibre. Face aux enjeux environnementaux, on se pose dans l'urgence. On y est d'autant plus facilement que le « présentisme » caractérise probablement notre rapport au monde actuel. Les enjeux peuvent devenir cruciaux et le réflexe semble quelquefois de vouloir y répondre le plus rapidement possible. Alors qu'il me semble que pour aller vite, il faut prendre son temps !

Au-delà l'impatience de « solutions », il existe aussi des temporalités différentes chez différentes catégories d'acteurs. À nouveau, il n'est peut-être pas nécessaire d'uniformiser (d'égaliser) ces temporalités, mais de les reconnaître.

Deux exemples l'illustrent. Dans un premier temps, une recherche universitaire « classique » en environnement, *i.e.* un projet multidisciplinaire entre les sciences de la vie, de la terre et les sciences sociales (PNRZH – Loire, 1997-2001). Des façons de faire différentes, des mots similaires, mais aux sens différenciés, des réalités temporelles (entre le géochimiste, la géomorphologue et la sociologue, par exemple !) afin de protéger une biodiversité qui à l'époque était signifiante pour des chercheurs en sciences de la vie et de la terre, mais qui ne signifiait rien pour les populations qui habitaient le territoire³. L'urgence pour les uns était d'éduquer les populations qui se préoccupaient peu de la biodiversité sauf que, quand on les écoutait, celles-ci parlaient et s'inquiétaient des mêmes

³ Une notion relativement récente qui est « née », mise en mot par Walter G. Rosen, lors du forum BioDiversity du 21-24 septembre 1986 aux États-Unis (Micoud A., 2005. « La biodiversité est-elle encore naturelle ? », *Écologie & Politique*, no 30, p. 17-25.)

réalités ! Si au cœur de ce qui aurait pu être des tensions se trouvaient des temporalités différenciées – entre l’urgence qui détruit ce que le temps long de la géologie et de l’écologie a mis en relation –, se trouvaient également des mots étrangers et des rapports de pouvoir (le savant et le profane, pour l’illustrer classiquement). L’équipe aura pris trois ans à se comprendre, s’apprivoiser pour finalement croiser de façon heuristique des nouveaux savoirs. Malheureusement, le financement s’est tari et chacun est retourné dans sa sphère !

Les mêmes tensions se sont retrouvées à travers l’expérience d’une recherche inscrite dans l’ARUC (Alliance de recherche universités-communautés) Développement territorial et coopération (2007-2014). Alors à la codirection de l’Axe 4 – Ressources naturelles, développement durable et coopération avec Jocelyn Lessard de la Fédération québécoise des coopératives forestières, animés par les mêmes passions, nous aurons pris plus de deux ans à ajuster nos attentes temporelles et à transformer nos manières de faire respectives (car l’ajustement doit être partagé !) pour développer une manière de faire et de penser bien huilée. Dans tout type de projet de recherche en partenariat, il s’agit de prendre du temps pour discuter et comprendre le rôle de chacun (questions de compétences technique et scientifique, de personnalités...). Nous aurons découvert une façon efficace de comprendre des réalités forestières et environnementales conduisant, dans certains cas, à des ouvertures inédites. Dans ce cas, comme dans la plupart des recherches (partenariales ou non) ce sont les finalités budgétaires, les calendriers des projets subventionnés (toujours une question de temporalité !) qui freinent l’envol véritable.

2. Où et comment avez-vous trouvé le soutien dont vous aviez besoin?

Le soutien peut être financier, technique et moral. Dans un monde idéal, il devrait réunir les trois, mais l’austérité brouille un peu les cartes. Cela dit, la recherche en sciences humaines et sociales (SHS)

reste relativement « économique ». La question financière n'est pas toujours l'aspect central. À mon arrivée à l'UQAR, l'on m'a demandé ce dont j'avais besoin pour poursuivre mes activités de recherche. J'ai demandé du temps !

En effet, les enjeux que l'on croise sont complexes et demandent à être abordés sous des angles inédits. Il est impossible de forcer l'inédit, comme il est impossible de « pondre » de l'innovation ! Ce sont des avenues qui se dessinent en croisant, sous-pesant, triturant, consultant, renversant des données. Ces actions se font tantôt seul, tantôt avec les autres – tantôt des collègues, tantôt des partenaires et des acteurs de la société. Ces échanges souvent sur le mode de la conversation et de la confrontation de données ne donnent pas des résultats instantanés : c'est le va-et-vient entre l'interaction terrain (dans mon cas des fragments de la société), les sources scientifiques et théoriques qui construisent le raisonnement. Cela prend du temps.

Dans ma première vie professionnelle, lorsque j'étais « chargée de recherche », sociologue de l'environnement en France (Cemagref/IRSTEA), certes dans un système de recherche légèrement différent, je n'avais guère plus d'argent, mais un peu plus de temps. Je pouvais surtout compter sur un aspect souligné plus haut : l'aide technique. Concrètement, un secrétariat commun permettait de me dégager de plusieurs tâches administratives. Des tâches plus techniques de type recherche de billets d'avion, planification de missions, accompagnement dans les budgets, secrétariat spécialisé dans les montages de projets... ne relevaient pas de nous. Par ailleurs, des techniciens (retranscriptions de verbatim, économètres statisticiens, cartographes, assistants de terrain et de recherche) étaient disponibles pour toute l'équipe. Une mutualisation (% pris sur

les projets) de ces postes était la règle⁴. En fait, la recherche – l'esprit de l'activité scientifique – était au cœur de la mission de l'institution.

La recherche est toujours au cœur de ma mission actuelle, certes partagée avec d'autres missions (qui se complètent), mais son cœur a tendance à être instrumentalisé. Le chercheur en vient à se demander si l'entrée d'argent est plus importante que les résultats des recherches, que la production de connaissances (certaines fois qui peuvent même se permettre de sembler *inutiles*!). Du coup, j'y reviens, c'est la connaissance qui est de plus en plus mise à mal.

Entendons-nous bien, cela dépasse mon institution : c'est un *mouvement compresseur*.

Je crois en l'importance d'une recherche – autant partenariale que solitaire – **libre**. Comment la qualifier ? Une recherche qui s'éloigne d'une recherche finalisée ou appliquée, d'une recherche pré-formatée, sans dire que celle-ci n'a pas sa raison d'être, mais... elle devient dangereuse, prenant le pas sur la première ; devenant dans l'esprit de certains « utile » !

Je crois en l'importance d'une recherche scientifique et rigoureuse, il n'est pas question de valoriser le *n'importe quoi*, mais il ne s'agit pas non plus de rejeter des recherches s'attardant à des créneaux dont on ne voit pas nécessairement la « finalité » (directe, du moins). On aurait tendance à parler alors de recherche fondamentale, ce qui peut équivaloir en SHS à travailler sur des sujets de société, des entrées thématiques et théoriques dont on ne parle pas de façon audible.

⁴ Sans qu'à l'époque de pression réelle ne soit faite aux individus qui *in fine* participaient tous aux projets. Les choses – comme dans le monde de la recherche québécois – ont là-bas aussi légèrement changé... La pression aux « indicateurs de production » est de plus en plus forte... à en dévier la finalité de la recherche. Nouveau mode de recherche ? Le produit écrase-t-il la connaissance ?

Cette recherche est aussi nécessaire pour saisir les fondations/transmutations de notre société et enrichit aussi le partenariat, tout en s'y nourrissant à certains moments. La diversité de mondes et de modes de recherche est à préserver. Dans cet esprit, le dernier soutien qui me semble nécessaire, je l'énonçais en amorçant cette réponse, c'est le soutien moral, la tape dans le dos qui appuie le chercheur et lui fait comprendre que c'est le rôle de l'institution de produire de la connaissance.

Ces trois volets (financier, technique, moral) ne sont pas toujours au rendez-vous... et comme le temps n'attend pas, concrètement, mon activité de recherche s'en trouve affectée ces dernières années... malgré une charge de travail non négligeable !

3. Comment évaluer les démarches de recherche partenariale et leurs effets?

Que voulons-nous évaluer ? Les résultats scientifiques comme tels ? Les effets visibles ? Ou plus globalement, l'apport de connaissance sur un axe, un aspect scientifique qui, plus tard, pourra grandir à côtoyer d'autres recherches du même type ou, simplement, qui nous enrichira collectivement en levant un petit voile de notre réalité si complexe ?

Je suis dubitative, je dois dire... Chercheuse dans un Institut de recherche français à une époque, je participais à certaines recherches financées par l'Union européenne dans le cadre des Programmes-cadres pour la recherche et le développement technologique (PCRD). Mes premiers projets étaient financés dans le cadre du 5^e PCRD et les derniers s'inscrivaient dans le 7^e. Au fil des programmes, la taille des équipes et des projets était en croissance. Tellement, qu'à un certain point, les bailleurs de fonds ont décidé de faire marche arrière dans cette excroissance qui devenait contre-productive en termes de résultats concrets de la recherche (connaissance). Je mentionne cet exemple, parce qu'il me semble que nous assistons à ce phénomène au Québec (et dans certains programmes du fédéral) ces derniers

temps. Je ne suis pas convaincue que la taille exponentielle prise par les regroupements est proportionnelle aux avancées scientifiques. Dans ce cadre, la question de *qu'évaluons-nous* se pose avec acuité.

Je parlais de certaines expériences positives de recherche partenariale auxquelles j'ai participé. Dans celles-ci, un regret commun aux participants (tant pour les recherches interdisciplinaires, que transsectorielles ou multiacteurs) aura été le calendrier trop court pour faire lever ces partenariats. Le temps d'apprendre à connaître les modes de faire et d'être des autres doit être pris en considération. Dès lors, évaluer des résultats après trois ans... devrait se faire sous une nouvelle forme. C'est la richesse du partenariat (un point de vue qualitatif, à réfléchir) qui doit être évaluée. Un gain des gains (pour le développement des connaissances) serait l'apprentissage des autres, de leur réalité, des façons de faire les liens... pour éventuellement refaire des actions/projets ensemble et avancer plus loin vers l'inconnu !

Je dirais en terminant que j'ai toujours été très sceptique par rapport à la « check-list » d'indicateurs à vérifier qui me semblent plutôt un moyen d'exclure et de normaliser des façons de faire invitant peu à saisir l'apport spécifique d'une recherche. La recherche scientifique – partenariale ou non – doit être imaginative, curieuse et, plus que jamais, demande de sortir des sentiers battus. L'évaluation doit en tenir compte !

Je me permettrais d'ajouter qu'il faut un dosage nécessaire face aux rapports à produire et aux demandes d'imputabilité qui viennent à gagner sur le travail de recherche *per se*. Il faut réfléchir à la taille des véhicules par rapport aux contenus attendus. Dans une ère de transition, les contenus devraient gagner sur leurs véhicules !

* * *

Peut-être n'ai-je pas répondu directement par rapport à ce qu'est la recherche partenariale, mais justement... je crois que c'est cette diversité dans la définition à y donner qui doit primer. Le partenariat

peut être multiple : un partenaire c'est une personne avec qui on fait équipe... pour prendre un langage sociologique, c'est un autre acteur et il peut revêtir différentes identités. La recherche partenariale c'est une part importante de l'activité de recherche, car la recherche peut rarement se faire en vase clos !

C'est certes le milieu socioéconomique, mais aussi les collègues des autres disciplines (ou sous-disciplines), les acteurs de terrain, les citoyens... Dans cet esprit, il me semble nécessaire de ne pas opérer de réductionnisme !

QUELQUES-UNES DES PUBLICATIONS DU GRIDEQ

Tendances et débats en développement régional

- No 15 *Ressources naturelles, gouvernance et collectivités : Refonder le développement des territoires.* M.-J. Fortin, G. Chiasson, M. Flamand-Hubert, Y. Fournis et F. L'Italien (dir.), GRIDEQ, 2016, 231 p.
- No 14 *Repenser l'innovation hors métropole : L'action publique dans le secteur bioalimentaire.* M.-J. Fortin et M. Handfield (dir.), GRIDEQ-CRDT, 2016, 156 p.
- No 13 *Acceptabilité sociale, où en sommes-nous au Québec ?* M.-J. Fortin et Y. Fournis (dir.), GRIDEQ, 2015, 70 p.
- No 12 *La multifonctionnalité de l'agriculture et des territoires ruraux : Enjeux théoriques et d'action publique.* B. Jean et D. Lafontaine (dir.), GRIDEQ-CRDT, 2010, 228 p.

Cahiers du GRIDEQ

- No 26 *La contribution de l'économie sociale au développement des milieux ruraux et urbains du Bas-Saint-Laurent : Perceptions de gestionnaires d'entreprises.* M. Simard, GRIDEQ, 2016, 187 p.
- No 25 *Évolution d'un système local d'innovation en région rurale. Le cas de La Pocatière.* D. Doloreux et S. Dionne, 2007, 214 p.

Témoignages et analyses

- No 10 *Au nom de la dignité. Parcours d'un théologien agronome et animateur rural.* G. Roy, 2012, 172 p.
- No 9 *Défendre la ruralité. Témoignage d'un agriculteur.* A. St-Pierre, 2007, 134 p.

Hors-série

- *Comprendre le Québec rural.* B. Jean, S. Dionne et L. Desrosiers, GRIDEQ-CRCR-CRDT, seconde édition revue et augmentée, 2014, 166 p.

Pour obtenir la liste complète des publications :
grideq@uqar.ca

Qu'est-ce que la recherche partenariale ? Pourquoi s'engager dans ce type de recherche ? Quels sont les enjeux et défis qui lui sont propres ? Au-delà de l'appui de principe, quelle reconnaissance et quel soutien sont-ils accordés par le milieu universitaire ? Souvent mise de l'avant mais plus rarement questionnée, la notion de recherche partenariale a été soumise à la discussion lors d'une journée d'étude organisée à l'UQAR en avril 2016 par le GRIDEQ et le CRDT. Ce volume permet de rendre compte des réflexions, interrogations et mises en garde d'une douzaine de chercheuses et chercheurs de différentes disciplines qui, en s'appuyant sur leurs propres expériences, étaient invités à s'exprimer sur la question.

GRIDEQ



Centre de recherche sur le
développement territorial

Chaire de recherche du Canada
en développement régional et territorial

Chaire de recherche du Canada
en innovation sociale et développement des territoires